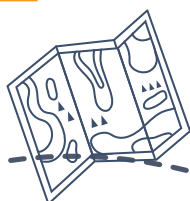


Le tourisme EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Junin 2020



L'information sur
Emploi • Métiers • Formation • Orientation en région



Le tourisme en Bourgogne-Franche-Comté : activité, emploi et formation

Contexte et objectifs de l'étude


Le tourisme est un des secteurs clés de l'économie de la région Bourgogne-Franche-Comté. En 2015 ce secteur représentait pour l'ensemble de la région 35,7 millions de nuitées, 4,1 milliards d'euros de consommation touristique, 5,7 % du PIB régional et près de 42 000 emplois liés au tourisme (soit 4,2 % de l'emploi régional).

Ce secteur est aujourd'hui confronté à de nombreuses mutations : évolution des attentes de la clientèle, croissance et mondialisation du tourisme, développement des nouvelles technologies de l'information. Ces évolutions nécessitent une adaptation des opérateurs de ce secteur qui passe par un effort important de formation à destination de l'ensemble des acteurs, condition nécessaire pour rester compétitif dans un secteur de plus en plus concurrentiel.

Pour répondre à ce besoin, dans la continuité du soutien régional et des actions menées tant sur le territoire bourguignon que sur le territoire franc-comtois, et en lien avec les enjeux dégagés par le Schéma régional de développement du tourisme et des loisirs (SRDTL) adopté en 2017, la Région a signé une convention cadre (2017-2022) avec les acteurs de la formation du secteur pour la mise en œuvre d'un programme de professionnalisation à destination des acteurs du tourisme.

Ce programme ne vient pas apporter des réponses qualifiantes mais a pour objectif de proposer des solutions en termes de compétences à des problématiques partagées par les acteurs. Il s'inscrit dans une visée professionnelle immédiate tout en favorisant les rencontres entre acteurs sur des thématiques ou des projets communs.

Afin d'adapter les actions de ce programme aux évolutions du secteur touristique et à ses particularités régionales (tourisme rural, urbain, fluvial, de montagne hiver et été, etc), à ses spécificités statutaires (salariés, demandeurs d'emploi, exploitants, bénévoles, etc) et en cohérence avec les enjeux du SRDTL, la Région et ses partenaires souhaitent établir un diagnostic sur les besoins en compétences des acteurs du tourisme à l'échelle de la région Bourgogne-Franche-Comté.





Méthodologie de l'étude

Composition du groupe de travail animé par Emfor

Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté

> Direction des transitions professionnelles et orientation

> Direction du tourisme

> Direction de la formation des demandeurs d'emploi

> Direction information métiers, formations sanitaires et sociales, apprentissage

Rectorat

Comité régional du tourisme

Campus des métiers et des qualifications Alimentation, goût, tourisme

OPCA-OPCO (AFDAS, FAFIH, Uniformation).

Deux étapes

Étape 1

Réalisation d'un état des lieux quantitatif dans le domaine du tourisme.

Cet état des lieux propose des éléments de cadrage statistiques du domaine du tourisme en matière d'activité, d'emploi, de marché du travail et de formation en mettant en exergue les évolutions et les spécificités du domaine. Il intègre également des éléments de veille documentaire pour enrichir l'analyse.

Ce travail a été complété par une première phase d'entretiens exploratoires afin d'identifier les activités, métiers, compétences représentant des enjeux ou soulevant des problématiques nécessitant une analyse plus poussée à travers une enquête qualitative.



Étape 2

Organisation de rencontres avec les professionnels du tourisme pour identifier les enjeux du secteur, les compétences recherchées et repérer les besoins de formation.

Quatre tables rondes mixant divers professionnels et acteurs du tourisme sur l'ensemble de la région devaient avoir lieu en avril et mai 2020. En raison de la crise sanitaire, celles-ci n'ont pu être organisées. Cette analyse constituait la seconde partie de l'étude et permettait d'explorer les besoins en compétences des entreprises de Bourgogne-France-Comté.





▶ INTRODUCTION	5
▶ L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DANS LE TOURISME	
LES ÉTABLISSEMENTS	6
LES DYNAMIQUES DE L'EMPLOI SALARIÉ	10
▶ LES EMPLOIS LIÉS AU TOURISME	
LES ACTIFS EN EMPLOI ET ÉVOLUTION	12
LE PROFIL DES ACTIFS	14
LES CARACTÉRISTIQUES DES EMPLOIS	19
LES DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT DANS LE SECTEUR HÔTELLERIE-RESTAURATION	21
▶ LES OFFRES D'EMPLOI RELATIVES AUX MÉTIERS DU TOURISME	26
▶ LA FORMATION PROFESSIONNELLE	
LA FORMATION INITIALE PROFESSIONNELLE ET TECHNOLOGIQUE	29
L'OFFRE DE FORMATION CONTINUE	33
▶ LES BESOINS ET ENJEUX RELEVÉS DANS LE SECTEUR DU TOURISME	36
▶ ANNEXES	



Introduction

La Bourgogne-Franche-Comté, une petite région rurale

La région regroupe un peu plus de 4 % de la population métropolitaine. Seules les régions Centre-Val de Loire et Corse comptent moins d'habitants. Les zones d'emploi les plus peuplées sont, par ordre décroissant, Dijon, Belfort-Montbéliard-Héricourt et Besançon qui concentrent à elles seules presque 4 habitants de la région sur 10.

En Bourgogne-Franche-Comté, la densité de population est quasiment deux fois plus faible qu'en moyenne nationale. Seule la zone de Belfort-Montbéliard-Héricourt affiche une densité supérieure au niveau national. Elle est particulièrement basse dans les zones d'emploi de Châtillon, du Morvan, d'Avallon, de Montbard ou encore de Cosne-Clamecy (moins de 30 habitants/km²). Ces dernières s'inscrivent dans une configuration qui dépasse les frontières régionales, celle de la diagonale du vide qui traverse la France du Nord-Est au Sud-Ouest.

Une densité touristique faible

Avec une capacité d'accueil d'environ 686 000 lits rapportée à la superficie de la région, la Bourgogne-Franche-Comté est l'une des régions les moins denses de France métropolitaine en matière d'offre d'hébergements touristiques.

(source : INSEE Dossier Bourgogne-Franche-Comté n° 2 - Avril 2016)

Une offre d'activités multiple

DES POSSIBILITÉS D'ACTIVITÉS MULTIPLES

3  **Parcs Naturels Régionaux**

20 000 km  **de sentiers de randonnée**
(dont 10 GR)

1 330 km  **de voies d'eau navigables**


1 350 km  **de véloroutes et voies vertes**

3 658  **biens protégés au titre des Monuments Historiques**

5  **stations thermales**

source : base Mérimée

2  **stations de ski classées et 26 sites de ski alpin**

41  **stations vertes de vacances**

32  **parcours de golf**

Source : Observatoire régional du tourisme Bourgogne-Franche-Comté

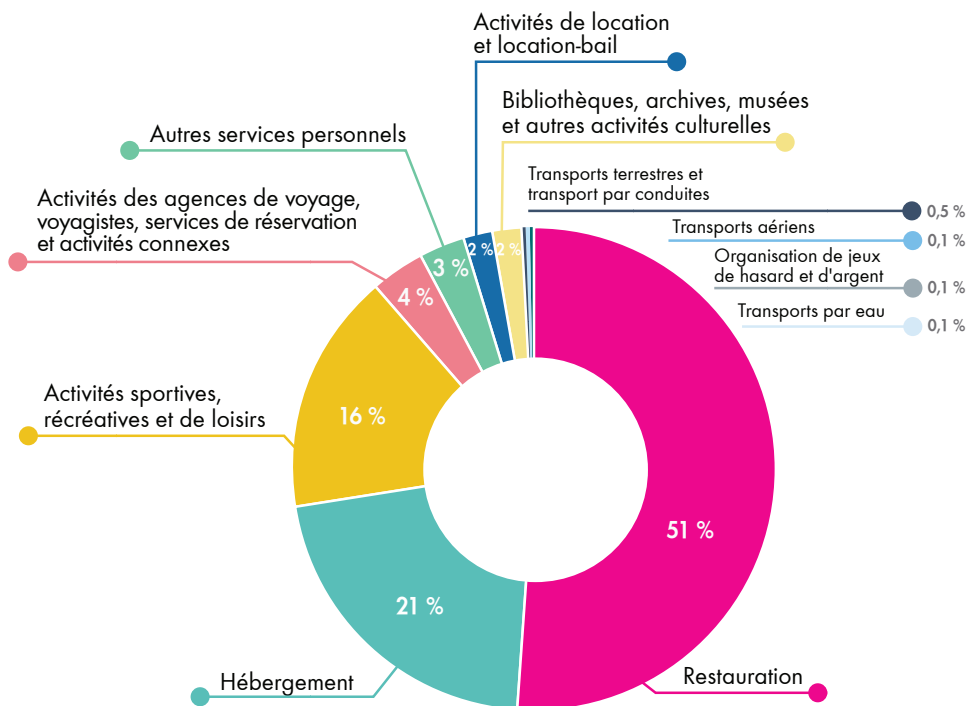


L'activité économique dans le tourisme

Les établissements

19 424 établissements relevant du tourisme (cercle 1) ont été recensés en 2019, plus de 29 000 établissements si l'on intègre les secteurs indirectement liés au tourisme (cercles 1+2)*.

Répartition par secteur d'activité des établissements relevant des activités du tourisme en 2019 (cercle 1)



Source : INSEE, Sirène - Extraction novembre 2019 - Traitement Emfor
Nomenclature : NAF 88

Sur les 19 424 établissements recensés (cercle 1), 51,3 % relèvent du secteur de la restauration, 21,3 % de l'hébergement, 16,2 % des activités sportives, récréatives et de loisirs, et 3,6 % des activités créatives, artistiques et de spectacle. Ces quatre secteurs représentent près de 90 % des établissements.

* Hors commerce

Répartition par secteur d'activité détaillé des établissements relevant des activités du tourisme en 2019 (cercle 1+ cercle 2)*

* Hors commerce

Secteur d'activité	Volume	%	Cercle
Restauration traditionnelle	4 493	15,1	1
Arts du spectacle vivant	4 377	14,7	2
Restauration de type rapide	3 556	11,9	1
Autres activités récréatives et de loisirs	2 928	9,8	1
Hébergement touristique et autre hébergement de courte durée	2 398	8,1	1
Enseignement de disciplines sportives et d'activités de loisirs	2 013	6,8	2
Débits de boissons	1 862	6,3	1
Autres activités liées au sport	1 286	4,3	2
Hôtels et hébergement similaire	1 269	4,3	1
Transports de voyageurs par taxis	1 150	3,9	
Service traiteur	662	2,2	2
Entretien corporel	594	2,0	1
Terrains de camping et parcs pour caravanes ou véhicules de loisirs	461	1,5	1
Autres services de réservation et activités connexes	348	1,2	1
Organisation foires, salons professionnels et congrès	335	1,1	1
Activités des agences de voyage	292	1,0	1
Gestion de salles de spectacles	284	1,0	2
Gestion des sites et monuments historiques et des attractions touristiques similaires	246	0,8	1
Gestion d'installations sportives	240	0,8	2
Location de courte durée de voitures et de véhicules automobiles légers	231	0,8	1
Activités des parcs d'attractions et parcs à thèmes	221	0,7	1
Location, location-bail d'articles de loisirs et de sport	146	0,5	1
Autres transports routiers de voyageurs	78	0,3	1
Activités des voyagistes	61	0,2	1
Café-terras et autres libres-services	55	0,2	1
Gestion des musées	54	0,2	1
Gestion des jardins botaniques et zoologiques et des réserves naturelles	52	0,2	1
Transports fluviaux de passagers	26	0,1	1
Transports aériens de passagers	22	0,1	1
Organisation de jeux de hasard et d'argent	19	0,1	1
Services auxiliaires des transports par eau	15	0,1	2
Téléphériques et remontées mécaniques	12	0,0	1
Total	29 786	100,0	-

Source : INSEE, Sirène – Extraction novembre 2019 – Traitement Emfor - Nomenclature : NAF 732

Sur les 29 786 établissements recensés (cercles 1+2), 35,7 % des établissements relèvent du secteur de la restauration, 15,7 % des activités sportives, récréatives et de loisirs, 15,6 % des activités créatives, artistiques et de spectacle et 13,9 % de l'hébergement. Ces quatre secteurs concentrent près de 81 % des établissements.

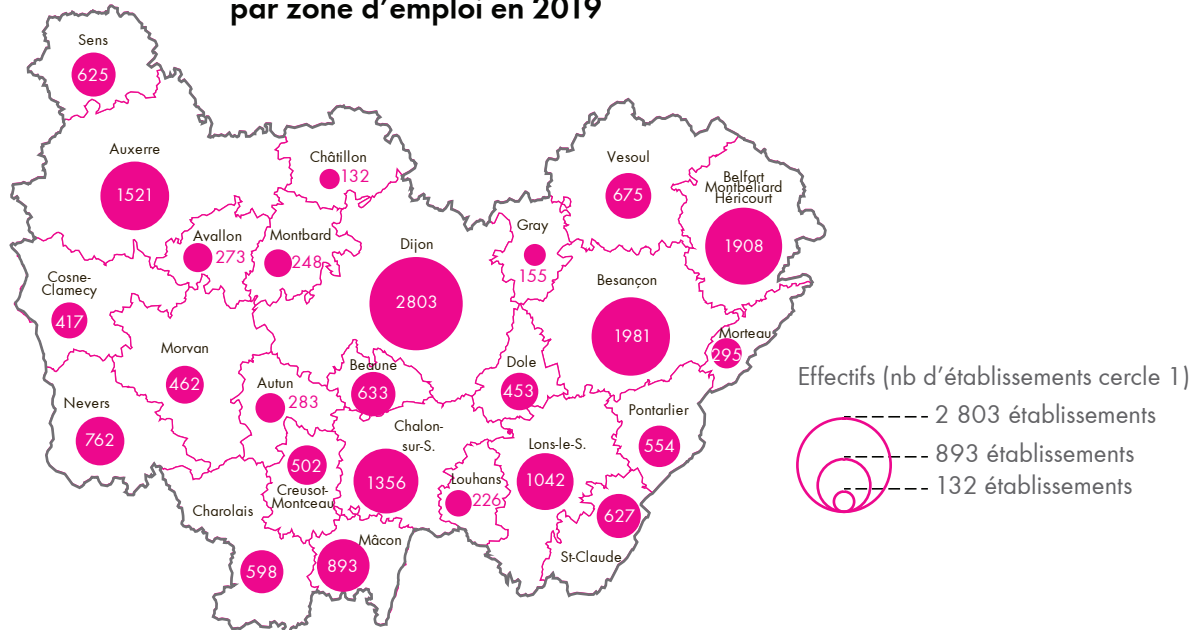


L'activité économique dans le tourisme

Cinq zones d'emploi regroupent près de la moitié des établissements du tourisme (cercle 1) de la région

Il s'agit des zones de Dijon (concentrant 14 % des établissements de la région), Besançon (10 %), Belfort-Montbéliard-Héricourt (10 %), Auxerre (8 %) et Chalon-sur-Saône (7 %).

Nombre d'établissements relevant du tourisme - CERCLE 1 par zone d'emploi en 2019



Source : INSEE, Sirène - traitement Emfor

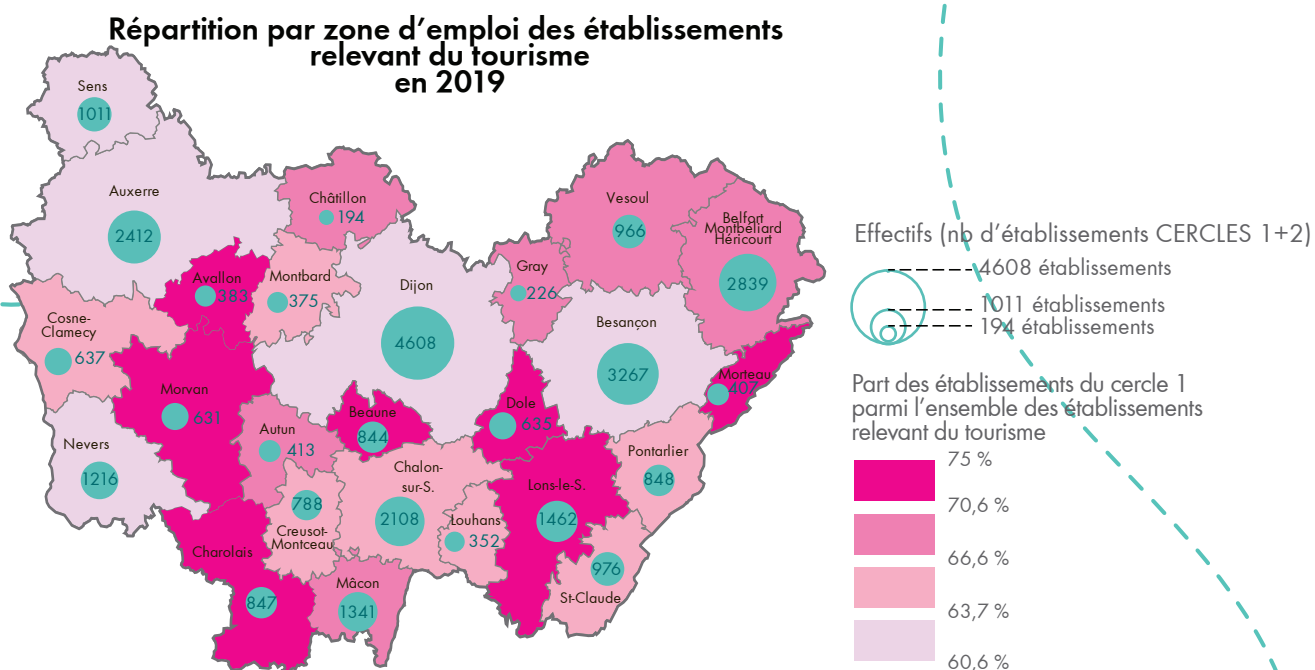
Champ : tous les établissements (publics ou privés/siège et autres établissements) relevant du domaine du tourisme - extraction novembre 2019

Certains secteurs d'activité semblent mieux représentés par rapport au niveau régional dans certaines zones.

On observe ainsi, une plus forte représentation en termes d'établissements :

- du secteur de la restauration, dans les zones d'emploi de Belfort-Montbéliard Héricourt, de Besançon, de Sens, de Vesoul.
- du secteur de l'hébergement, dans les zones d'emploi d'Autun, d'Avallon, de Beaune, de Châtillon, de Cosne-Clamecy, du Charolais, du Morvan, de Lons-le-Saunier, de Louhans, de Montbard, de Pontarlier et de Saint-Claude.
- du secteur des activités des agences de voyage, voyagistes, services de réservation et activités connexes, dans les zones d'Autun, de Dijon, du Morvan, de Pontarlier.
- du secteur des Activités sportives, récréatives et de loisirs, dans les zones d'Auxerre, de Besançon, de Châtillon, de Gray et de Sens.
- du secteur des Bibliothèques, archives, musées et autres activités culturelles, dans les territoires de Châtillon et de Montbard.
- du secteur des autres services personnels (entretien corporel), dans les territoires de Dijon et de Morteau.

L'activité économique dans le tourisme



Source : INSEE, Sirène - traitement Emfor

Champ : tous les établissements (publics ou privés/siège et autres établissements) relevant du domaine du tourisme - extraction novembre 2019

Si l'on considère les activités du tourisme au sens large (cercles 1+2)*, on retrouve la même concentration des établissements sur les cinq zones d'emploi précédemment citées soit près de la moitié des établissements.

Par ailleurs, la répartition des établissements sur ces 5 zones demeure quasiment la même : Dijon regroupant ainsi 15 % des établissements de la région, Besançon 11 %, Belfort-Montbéliard-Héricourt 9,5 %, Auxerre 8 % et Chalon-sur-Saône 7 %.

En termes de poids des établissements dont l'activité est directement liée au tourisme (cercle 1) par rapport à l'ensemble des établissements relevant du tourisme (cercles 1+2), certaines zones se caractérisent par une forte représentation des établissements dont l'activité est directement liée au tourisme (entre 70,6 % et 75 % des établissements relevant du tourisme au sens large). Il s'agit des zones d'emploi d'Avallon, du Morvan, du Charolais, de Beaune, de Dole, de Lons-le-Saunier et de Morteau. À l'inverse pour les zones d'emploi de Dijon, de Besançon, d'Auxerre, de Sens, de Nevers, cette part ne représente que 60,6 % à 63,7 %.

* Hors commerce



L'activité économique dans le tourisme

Les dynamiques de l'emploi salarié

Des dynamiques de l'emploi salarié plus marquées dans les secteurs de la restauration traditionnelle et de la restauration rapide, des autres commerces de détail alimentaires en magasin spécialisé, des débits de boissons et des transports de voyageurs par taxis

Effectifs salariés (secteur marchand) par secteur d'activité détaillé en 2018 et évolution des effectifs entre 2013 et 2018

Secteurs d'activité	Volume		Évol 2013-2018		Cercle
	eff 2018	eff 2013	Vol	%	
Activités parcs d'attractions et parcs à thèmes	97	64	33	51,6	1
Restauration de type rapide	6 283	4 404	1 879	42,7	1
Autres commerces détail alimentaires magasin spéc.	1 064	755	309	40,9	2
Téléphériques et remontées mécaniques	123	90	33	36,7	1
Commerce de détail de boissons en magasin spéc.	445	378	67	17,7	2
Débits de boissons	1 851	1 617	234	14,5	1
Gestion d'installations sportives	471	430	41	9,5	2
Gestion jardins botaniques, zoologiques, réserves naturelles	84	77	7	9,1	1
Transports de voyageurs par taxis	1 273	1 168	105	9,0	2
Hébergement touristique et autre hébergé courte durée	1 077	1 007	70	7,0	1
Restauration traditionnelle	11 921	11 148	773	6,9	1
Enseignement disciplines sportives et activités loisirs	254	254	0	0,0	2
Organisation foires, salons professionnels et congrès	196	196	0	0,0	1
Autres activités récréatives et de loisirs	1 123	1 137	-14	-1,2	1
Gestion des sites et monuments historiques et des attractions touristiques similaires	313	317	-4	-1,3	1
Autres services de réservation et activités connexes	520	527	-7	-1,3	1
Terrains de camping, parcs caravanes, véhicules loisirs	142	144	-2	-1,4	1
Services des traiteurs	390	400	-10	-2,5	2
Hôtels et hébergement similaire	5 422	5 714	-292	-5,1	1
Location de courte durée de voitures et de véhicules automobiles légers	365	391	-26	-6,6	1
Cafétérias et autres libres-services	874	951	-77	-8,1	1
Organisation de jeux de hasard et d'argent	482	531	-49	-9,2	1
Grands magasins	379	420	-41	-9,8	2
Autres transports routiers de voyageurs	757	844	-87	-10,3	1
Gestion de salles de spectacles	812	915	-103	-11,3	2
Entretien corporel	141	159	-18	-11,3	1
Commerce détail articles horlogerie, bijouterie mag. spéc.	566	643	-77	-12,0	2
Activités des voyagistes	149	170	-21	-12,4	1
Autres activités liées au sport	426	490	-64	-13,1	2
Activités des agences de voyage	523	603	-80	-13,3	1
Location et location-bail d'articles de loisirs et de sport	127	147	-20	-13,6	1
Arts du spectacle vivant	1 413	1 639	-226	-13,8	2
Services auxiliaires des transports par eau	43	53	-10	-18,9	2
Gestion des musées	39	50	-11	-22,0	1
Fabrication de cacao, chocolat et produits confiserie	670	876	-206	-23,5	2
Transports aériens de passagers	9	16	-7	-43,8	1
Transports fluviaux de passagers	34	70	-36	-51,4	1
Total général	40 858	38 795	2 063	5,3	-

• Forte croissance de l'emploi

• Baisse significative de l'emploi

Source : URSAAF Accoss 2013-2018, traitement Emfor

Champ : ensemble des cotisants du champ concurrentiel affiliés au régime général, hors agriculture, sylviculture et pêche, hors activités extra-territoriales et hors salariés des particuliers employeurs, domiciliés en France hors Mayotte - Nomenclature : NAF 732



L'activité économique dans le tourisme

En termes d'évolution, l'emploi salarié a globalement augmenté de 7,5 % entre 2013 et 2018 en considérant les activités directement liées au tourisme (cercle 1) et de 5,3 % en prenant en compte toutes les activités relevant du tourisme (cercles 1+2).

Certaines activités connaissent une variation importante de leurs effectifs que ce soit en termes de taux de variation mais également de volume d'emploi. Ainsi, les secteurs présentant un dynamisme fort de l'emploi sont les secteurs de la restauration de type rapide (+ 42,7 % de l'emploi salarié entre 2013 et 2018 soit une augmentation de 1 879 salariés), des autres commerces de détail alimentaires en magasin spécialisé (+40,9 % soit +309 salariés), des débits de boissons (+14,5 % soit +234 salariés), des transports de voyageurs par taxis (+9 % soit + 105 salariés), et de la restauration traditionnelle (+6,9 % soit 773 salariés).

À l'inverse, sur la même période, d'autres secteurs ont vu leurs effectifs diminuer à l'image des secteurs des hôtels et hébergement similaire (-292 salariés), des arts du spectacle vivant (-226 salariés), de la fabrication de cacao, chocolat et de produits de confiserie (-206 salariés), de la gestion de salles de spectacles (-103 salariés), etc.





Les emplois liés au tourisme

Les données présentées dans cette partie correspondent aux métiers retenus par le groupe de travail comme étant en lien avec le tourisme. Ainsi, sont retenus l'ensemble des actifs exerçant un métier en lien avec le tourisme quel que soit le secteur d'activité. Il est également possible de repérer les actifs exerçant un métier en lien avec le tourisme au regard du périmètre sectoriel retenu précédemment (cf. annexes), mais les volumes d'actifs sont plus faibles et donc les résultats moins exploitables.

Les éléments sur les caractéristiques des actifs et des emplois présentés ci-dessous ont donc été calculés tous secteurs confondus :

- pour obtenir une meilleure robustesse des résultats,
- parce qu'une personne peut exercer un même métier dans différents secteurs d'activité (inclus dans le périmètre sectoriel ou hors du périmètre)
- parce que les résultats sur les caractéristiques des actifs et des emplois sont sensiblement les mêmes, entre les données issues du périmètre métier croisées au périmètre sectoriel, et les données issues du périmètre métier tous secteurs confondus.

Les actifs en emploi et évolution

En 2016, les actifs travaillant dans le tourisme représentent 7 % de l'emploi total en Bourgogne-Franche-Comté, soit 0,2 point de plus qu'en 2011.

Volume d'actifs par métier en 2016 (tous secteurs confondus)

	Volume 2016	actifs dans le périmètre %	Volume 2011	Évol 2011-2016 %
Agents administratifs, commerciaux des transports et du tourisme	3 645	5	3 661	-0,5
Agents de voyage et auxiliaires de transports indépendants, de 0 à 9 salariés			Non significatifs	
Agents des services commerciaux des transports de voyageurs et du tourisme	713	1	897	-20,5
Autres agents et hôtesses d'accompagnement (transports, tourisme)	596	1	515	15,7
Hôtesses de l'air et stewards			Non significatifs	
Responsables commerciaux et administratifs des transports de voyageurs et du tourisme (non cadres)	2 082	3	1 994	4,4
Agents d'exploitation des transports	1 251	2	1 647	-24,0
Autres agents et ouvriers qualifiés (sédentaires) des services d'exploitation des transports	938	1	1 232	-23,8
Contrôleurs des transports (personnels roulants)	313	0	416	-24,7
Cadres de la fonction publique (catégorie A et assimilés)	678	1	550	23,4
Bibliothécaires, archivistes, conservateurs et autres cadres du patrimoine (fonction publique)	678	1	550	23,4
Conducteurs de véhicules	3 328	4	3 280	1,5
Conducteurs de taxi (salariés)	871	1	751	15,9
Conducteurs de taxis, ambulanciers et autres artisans du transport, de 0 à 9 salariés	996	1	1 003	-0,7
Conducteurs de voiture particulière (salariés)	386	0	357	8,1
Transporteurs indépendants routiers et fluviaux, de 0 à 9 salariés	1 075	1	1 169	-8,0

Volume d'actifs par métier en 2016 (tous secteurs confondus)

suite

	Volume 2016	actifs dans le périmètre %	Volume 2011	Évol 2011-2016 %
Cuisiniers	14 007	18	14 020	-0,1
Aides de cuisine, apprentis de cuisine et employés polyvalents de la restauration	4 462	6	4 320	3,3
Cuisiniers et commis de cuisine	8 314	11	8 547	-2,7
Maîtrise de restauration : cuisine/production	1 232	2	1 153	6,8
Employés administratifs de la fonction publique (catégorie C et assimilés)	Non significatifs			
Agents de surveillance du patrimoine et des administrations			Non significatifs	
Employés administratifs d'entreprise	2 476	3	2 838	-12,7
Agents et hôtesses d'accueil et d'information (hors hôtellerie)	2 080	3	2 204	-5,6
Standardistes, téléphonistes	397	1	634	-37,4
Employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la restauration	14 580	19	14 344	1,6
Employés de l'hôtellerie : réception et hall	1 381	2	1 338	3,2
Employés d'étage et employés polyvalents de l'hôtellerie	1 383	2	1 534	-9,8
Maîtrise de l'hébergement : hall et étages	778	1	627	24,0
Maîtrise de restauration : salle et service	1 419	2	1 194	18,8
Serveurs, commis de restaurant, garçons (bar, brasserie, café ou restaurant)	9 619	12	9 650	-0,3
Patrons et cadres d'hôtels, cafés, restaurants	7 952	10	8 797	-9,6
Cadres de l'hôtellerie et de la restauration	880	1	945	-6,8
Exploitants de café, restaurant, hôtel, de 3 à 9 salariés	1 379	2	1 365	1,0
Exploitants petit café, débit de boisson, associé ou non à une autre activité hors restauration, de 0 à 2 salariés	409	1	522	-21,6
Exploitants de petit hôtel, hôtel-restaurant, de 0 à 2 salariés	1 052	1	1 182	-11,0
Exploitants de petit restaurant, café-restaurant, de 0 à 2 salariés	3 736	5	3 988	-6,3
Maîtrise de restauration : gestion d'établissement	495	1	795	-37,7
Professionnels communication et information	420	1	296	41,9
Interprètes, traducteurs (indépendants ou salariés)	420	1	296	41,9
Professionnels de l'action culturelle, sportive et surveillants	4 936	6	4 324	14,2
Indépendants gestionnaires de spectacle ou de service récréatif, de 0 à 9 salariés	478	1	373	28,0
Moniteurs et éducateurs sportifs, sportifs professionnels	4 458	6	3 950	12,8
Vendeurs	25 249	32	24 500	3,1
Vendeurs de biens culturels (livres, disques, multimédia, objets d'art)	695	1	1 038	-33,1
Vendeurs de tabac, presse et articles divers	1 052	1	1 176	-10,6
Vendeurs en alimentation	7 874	10	6 996	12,5
Vendeurs en habillement et articles de sport	5 494	7	5 666	-3,0
Vendeurs en produits de beauté, de luxe (hors biens culturels) et optique	1 972	3	1 975	-0,1
Vendeurs non spécialisés	8 162	10	7 649	6,7
Total général	78 619	100	78 359	0,3
Tous métiers	1 122 838	100	1 148 543	-2,2

Source : INSEE, RP 2016, traitement Emfor

• Forte augmentation de l'emploi

• Baisse significative de l'emploi

Champ : ensemble des actifs en emploi au lieu de résidence

Précisions méthodologiques : chaque année, les résultats du recensement de la population sont produits à partir des cinq enquêtes annuelles plus récentes. Une date de référence est fixée au 1^{er} janvier de l'année médiane des 5 années d'enquête pour obtenir une meilleure robustesse des données. Ainsi, le RP 2016 prend en compte les données des recensements de 2014 à 2018.

Nomenclatures : FAP (Familles professionnelles) et PCS (Professions et Catégories Socioprofessionnelles)



Les emplois liés au tourisme

Sur les 78 619 actifs occupant un emploi touristique (au sens large), près de 60 % des actifs occupent un emploi relevant de l'hôtellerie, de la restauration ou des transports. Par ailleurs, deux types d'activités rassemblent près de la moitié des emplois, à savoir la restauration et l'hébergement. Les professionnels de l'action culturelle et sportive représentent, quant à eux, 6 % de l'emploi touristique.

À noter que les Vendeurs* également inclus dans le périmètre métier représentent près d'un tiers des emplois touristiques.

En termes d'évolution de l'emploi entre 2011 et 2016, certaines professions ont vu leurs effectifs fortement augmenter, tels que les Interprètes, traducteurs (indépendants ou salariés) (+41,9 %), les Indépendants gestionnaires de spectacle ou de service récréatif, de 0 à 9 salariés (+28 %), les Bibliothécaires, archivistes, conservateurs et autres cadres du patrimoine (fonction publique) (+23,4 % des actifs), les Agents de maîtrise de l'hébergement (hall et étages) (+24 %) et restauration (salle et services) (+18,8), les Conducteurs de taxi (salariés) (+15,9 %), les Autres agents et hôtesses d'accompagnement (transports, tourisme) (+15,7 %), les Moniteurs et éducateurs sportifs, sportifs professionnels (+12,8 %) et les Vendeurs en alimentation (+12,5 %).

À l'inverse, d'autres professions ont vu leurs effectifs fortement diminuer sur cette même période à l'image des Agents de maîtrise de restauration : gestion d'établissement (-37,7 %), des Standardistes, téléphonistes (-37,4 %), des Vendeurs de biens culturels (livres, disques, multimédia, objets d'art) (-33,1 %), des Agents d'exploitation des transports (-24 %), des Agents des services commerciaux des transports de voyageurs et du tourisme (-20,5 %), et des Patrons et cadres d'hôtels, cafés, restaurants (-9,6 %).

Le profil des actifs

Une majorité de femmes parmi les actifs du tourisme

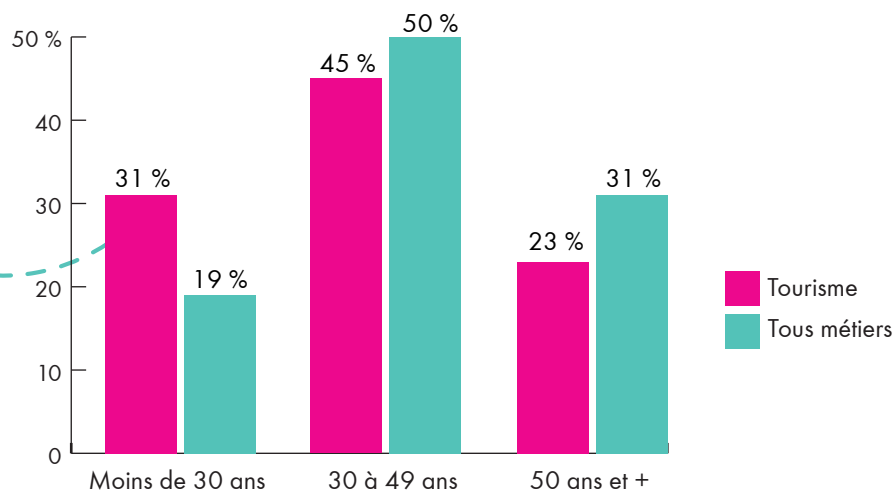
Globalement, 60 % des actifs occupant un emploi touristique sont des femmes (contre 48 % tous métiers confondus). Certains métiers sont plus largement occupés par des femmes à l'instar des Agents et hôtesses d'accueil et d'information (hors hôtellerie) (87 % de femmes), des Standardistes, téléphonistes (87 %), des Vendeurs* (81 %), des Autres agents et hôtesses d'accompagnement (transports, tourisme) (76 %), des Interprètes, traducteurs (indépendants ou salariés) (76 %), des Employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la restauration* (70 %), des Agents des services commerciaux des transports de voyageurs et du tourisme (64 %), et des Hôtesses de l'air et stewards (57 %).

* Famille de métiers dont la part des femmes a été calculée uniquement sur la base des professions retenues dans l'étude et non sur l'ensemble des professions composant cette famille de métiers.

Les emplois liés au tourisme

Plus de 30 % des actifs de moins de 30 ans

Répartition par tranche d'âge des actifs en emploi dans le tourisme en 2016



Source : INSEE, Rp 2016 - traitement Emfor

Les actifs exerçant un métier touristique se caractérisent globalement, par une population en emploi proportionnellement plus jeune. Les moins de 30 ans représentent en effet 31 % des emplois en région contre 19 % tous métiers confondus. Ce constat s'observe particulièrement dans les métiers de Serveurs, commis de restaurant, garçons (bar, brasserie, café ou restaurant) (52 % d'actifs de moins de 30 ans), d'Aides de cuisine, apprentis de cuisine et employés polyvalents de la restauration (39 %), des Cuisiniers et commis de cuisine (37 %), des Vendeurs* (37 %), des Moniteurs et éducateurs sportifs, sportifs professionnels (37 %) des Employés de l'hôtellerie (réception et hall) (35 %), des Agents de maîtrise de restauration (salle et service) (35 %), des Agents des services commerciaux des transports de voyageurs et du tourisme (30 %), et des Agents et hôtesses d'accueil et d'information (hors hôtellerie) (29 %).

De plus, certains métiers se caractérisent par une part plus élevée d'actifs de 50 ans et plus, à l'image des Exploitants de petit hôtel, hôtel-restaurant, de 0 à 2 salariés (66 % d'actifs de 50 ans et plus contre 23 % pour l'ensemble des métiers du tourisme et 31 % sur l'ensemble des métiers), des Exploitants de petit café, débit de boisson, associé ou non à une autre activité hors restauration, de 0 à 2 salariés (58 %), des Agents de surveillance du patrimoine et des administrations (52 %), des Standardistes, téléphonistes (49 %), des Conducteurs de véhicules* (44 %), des Bibliothécaires, archivistes, conservateurs et autres cadres du patrimoine (fonction publique) (43 %), des Exploitants de petit restaurant, café-restaurant, de 0 à 2 salariés 41 %, et des exploitants de café, restaurant, hôtel, de 3 à 9 salariés (40 %).

* Famille de métiers dont la part des femmes a été calculée uniquement sur la base des professions retenues dans l'étude et non sur l'ensemble des professions composant cette famille de métiers.



Les emplois liés au tourisme

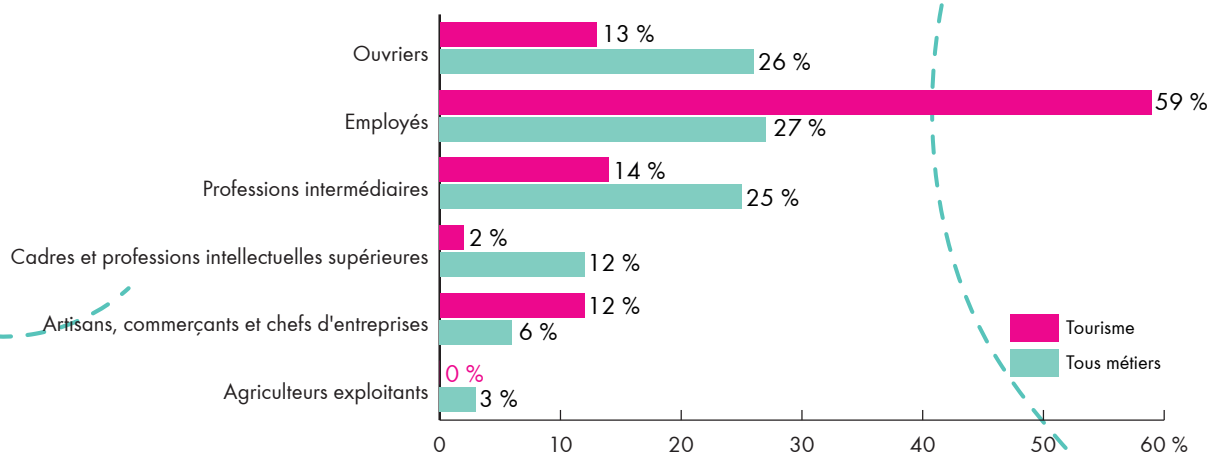
Si l'on se réfère à un indice de vieillissement (rapport entre les actifs de moins de 30 ans et ceux de 50 ans et plus), on peut en déduire les métiers pour lesquels de potentielles problématiques de renouvellement de la main d'œuvre peuvent advenir, à savoir les métiers de contrôleurs des transports (personnels roulants), de bibliothécaires, archivistes, conservateurs et autres cadres du patrimoine (fonction publique), de conducteurs de véhicules*, d'agents de maîtrise de restauration (cuisine/production), d'agents de surveillance du patrimoine et des administrations, de standardistes, téléphonistes, de cadres de l'hôtellerie et de la restauration, d'exploitants de café, restaurant, hôtel, de 3 à 9 salariés, d'exploitants de petit café, débit de boisson, associé ou non à une autre activité hors restauration, de 0 à 2 salariés, d'exploitants de petit hôtel, hôtel-restaurant, de 0 à 2 salariés, d'exploitants de petit restaurant, café-restaurant, de 0 à 2 salariés, d'interprètes, traducteurs (indépendants ou salariés) et d'indépendants gestionnaires de spectacle ou de service récréatif, de 0 à 9 salariés.

* Famille de métiers dont la part des femmes a été calculée uniquement sur la base des professions retenues dans l'étude et non sur l'ensemble des professions composant cette famille de métiers.

Les emplois liés au tourisme

Une majorité d'employés et deux fois plus d'artisans, commerçants et chefs d'entreprises que sur l'ensemble des actifs

Répartition par niveau de qualification des actifs en emploi exerçant dans le tourisme en 2016



Source : INSEE, Rp 2016 - traitement Emfor

Les employés représentent 59 % des actifs en emploi exerçant dans le tourisme et les ouvriers 13 % (contre respectivement 27 % et 26 % tous métiers confondus). Il est à noter également que 12% des emplois dans le tourisme sont occupés par des artisans, commerçants et chefs d'entreprise, ils sont deux fois moins tous métiers confondus.

Professions composées exclusivement d'artisans, commerçants et chefs d'entreprises :

Agents de voyage et auxiliaires de transports indépendants, de 0 à 9 salariés
Conducteurs de taxis, ambulanciers et autres artisans du transport, de 0 à 9 salariés
Transporteurs indépendants routiers et fluviaux, de 0 à 9 salariés
Exploitants de café, restaurant, hôtel, de 3 à 9 salariés
Exploitants de petit café, débit de boisson, associé ou non à autre activité hors restauration, de 0 à 2 salariés
Exploitants de petit hôtel, hôtel-restaurant, de 0 à 2 salariés
Exploitants de petit restaurant, café-restaurant, de 0 à 2 salariés
Indépendants gestionnaires de spectacle ou de service récréatif, de 0 à 9 salariés

Professions composées exclusivement d'employés :

Agents des services commerciaux des transports de voyageurs et du tourisme
Autres agents et hôtesses d'accompagnement (transports, tourisme)
Hôtesses de l'air et stewards
Contrôleurs des transports (personnels roulants)
Aides de cuisine, apprentis de cuisine et employés polyvalents de la restauration
Agents de surveillance du patrimoine et des administrations
Agents et hôtesses d'accueil et d'information (hors hôtellerie)
Employés de l'hôtellerie : réception et hall
Employés d'étage et employés polyvalents de l'hôtellerie
Serveurs, commis de restaurant, garçons (bar, brasserie, café ou restaurant)
Vendeurs*

Professions composées exclusivement d'ouvriers :

Autres agents et ouvriers qualifiés (sédentaires) des services d'exploitation des transports
Conducteurs de taxi (salariés)
Conducteurs de voiture particulière (salariés)
Cuisiniers et commis de cuisine

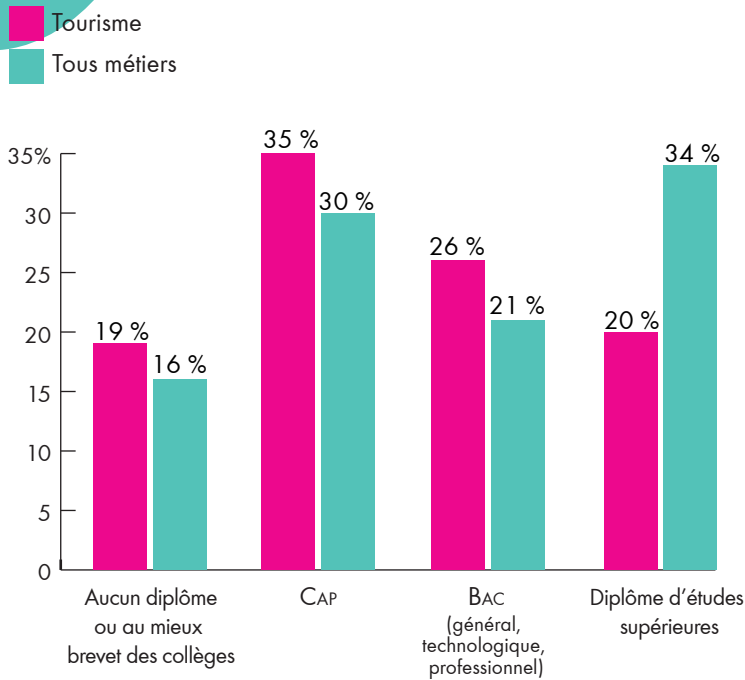
* Famille de métiers dont la part des femmes a été calculée uniquement sur la base des professions retenues dans l'étude et non sur l'ensemble des professions composant cette famille de métiers.



Les emplois liés au tourisme

Plus de la moitié des actifs ont un niveau de formation inférieur au BAC

Répartition par niveau de formation des actifs en emploi dans le tourisme en 2016



Source : INSEE, Rp 2016 - traitement Emfor

Globalement, les actifs exerçant dans le tourisme ont majoritairement un niveau de formation inférieur ou égal au niveau CAP. En effet, 54 % d'entre eux sont titulaires au plus d'un niveau CAP contre 46 % tous métiers confondus. Certains métiers se caractérisent par une part importante d'actifs sans diplôme. C'est le cas des Employés d'étage et employés polyvalents de l'hôtellerie (36 % d'actifs non diplômés contre 19 % tous métiers confondus), des Aides de cuisine, apprentis de cuisine et employés polyvalents de la restauration (35 %), des Agents de surveillance du patrimoine et des administrations (33 %), des Indépendants gestionnaires de spectacle ou de service récréatif, de 0 à 9 salariés (33 %), des Exploitants de petit café, débit de boisson, associé ou non à une autre activité hors restauration, de 0 à 2 salariés (30 %). D'autres métiers sont davantage occupés par des actifs de niveau CAP tels que les Cuisiniers (50 % d'actifs disposent d'un niveau CAP), les Autres agents et ouvriers qualifiés (sédentaires) des services d'exploitation des transports (43 %), les Conducteurs de véhicules* (43 %), les Patrons et cadres d'hôtels, cafés, restaurants* (39 %), les Employés d'étage et employés polyvalents de l'hôtellerie (39 %), les Serveurs, commis de restaurant, garçons (bar, brasserie, café ou restaurant) (37 %), les Standardistes, téléphonistes (37 %), les Agents de maîtrise de restauration (salle et service) (36 %) et les Vendeurs (35 %).

* Famille de métiers dont la part des femmes a été calculée uniquement sur la base des professions retenues dans l'étude et non sur l'ensemble des professions composant cette famille de métiers.

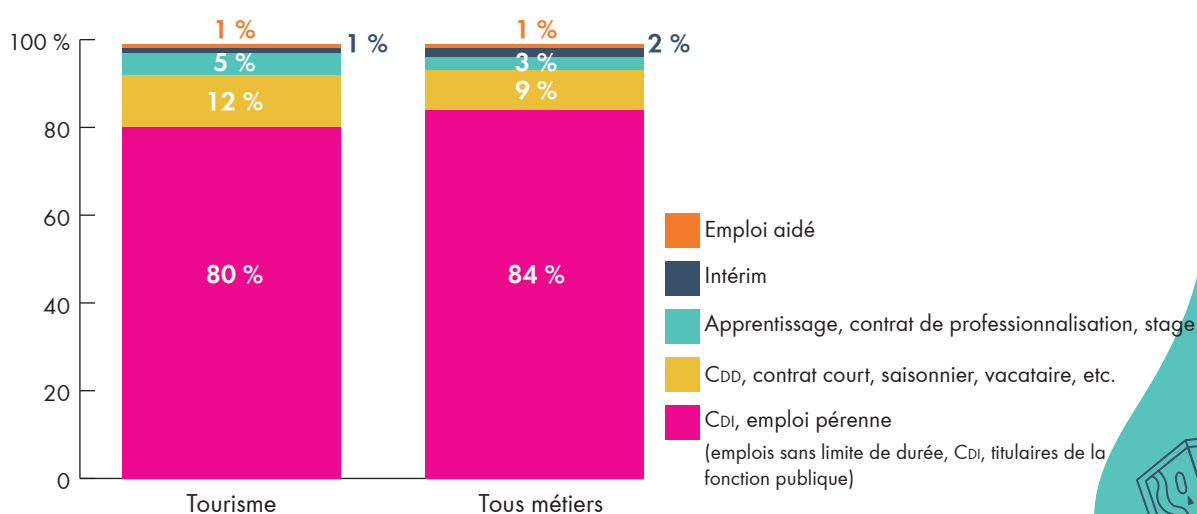
Les emplois liés au tourisme

Le niveau BAC est davantage détenu par les actifs occupant les métiers de Contrôleurs des transports (personnels roulants) (49 % des actifs ont un niveau BAC contre 21 % tous métiers confondus), d'Hôtesse de l'air et stewards (39 %), d'Agents des services commerciaux des transports de voyageurs et du tourisme (38 %), d'Employés administratifs d'entreprise* (35 %), de Professionnels de l'action culturelle, sportive et surveillants* (34 %), d'Autres agents et ouvriers qualifiés (sédentaires) des services d'exploitation des transports (33 %), d'Agents de maîtrise de restauration (gestion d'établissement) (29 %), de Responsables commerciaux et administratifs des transports de voyageurs et du tourisme (non cadres) (28 %), de Vendeurs* (28 %) et d'Employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la restauration* (27 %).

Enfin, quelques professions se caractérisent par une part plus importante de niveaux supérieurs tels que les métiers d'Interprètes, traducteurs (indépendants ou salariés) (90 % des actifs contre 34 % tous métiers confondus), des Bibliothécaires, archivistes, conservateurs et autres cadres du patrimoine (fonction publique) (88 %), des Moniteurs et éducateurs sportifs, sportifs professionnels (47 %), des Vendeurs de biens culturels (livres, disques, multimédia, objets d'art) (45 %), des Agents administratifs et commerciaux des transports et du tourisme* (43 %), des Agents de maîtrise de l'hébergement (hall et étages) (40 %), des Exploitants de petit hôtel, hôtel-restaurant, de 0 à 2 salariés (38 %), et des Cadres de l'hôtellerie et de la restauration (37 %).

Les caractéristiques des emplois

Répartition des actifs (salariés) en emploi selon leur condition d'emploi dans le tourisme en 2016



Source : INSEE, Rf 2016 - traitement Emfor

* Famille de métiers dont la part des femmes a été calculée uniquement sur la base des professions retenues dans l'étude et non sur l'ensemble des professions composant cette famille de métiers.



Les emplois liés au tourisme

86 % des actifs occupent un emploi salarié dans le tourisme contre 88 % tous métiers confondus. Ce constat s'explique par la présence plus importante dans le tourisme, d'actifs employeurs ou avec un statut d'indépendants.

En termes de condition d'emploi, les actifs (salariés) exerçant un métier en lien avec le tourisme, occupent majoritairement un emploi en CDI ou emploi pérenne (80 % des actifs) ce qui reste néanmoins en dessous de la moyenne régionale tous métiers confondus (84 %). Certains métiers se caractérisent par un recours important aux CDI tels que les métiers d'Agents de maîtrise de restauration (cuisine/production et gestion d'établissement) et les cadres de l'hôtellerie et de la restauration), les Agents d'exploitation des transports*, les Bibliothécaires, archivistes, conservateurs et autres cadres du patrimoine (fonction publique), les Agents de maîtrise de l'hébergement (hall et étages) et les Agents de Maîtrise de restauration (salle et service)

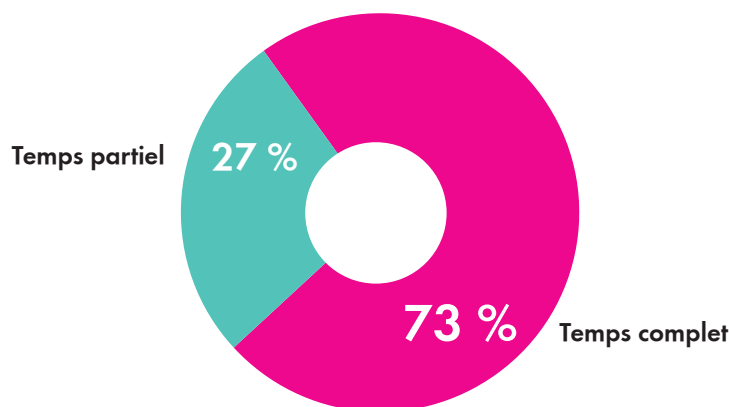
Le recours au CDD, contrat court, saisonnier ainsi que l'apprentissage est plus fréquent que sur l'ensemble des métiers (respectivement 12 % contre 9 % tous métiers et 5 % contre 3 % tous métiers).

Concernant les emplois en CDD, les métiers les plus concernés sont les Autres agents et hôtesses d'accompagnement (transports, tourisme), les Conducteurs de voiture particulière (salariés), les Employés de l'hôtellerie (réception et hall), les Employés d'étage et employés polyvalents de l'hôtellerie, les Moniteurs et éducateurs sportifs, sportifs professionnels, et les Vendeurs en habillement et articles de sport.

D'autres métiers se caractérisent par un plus fort recours à l'apprentissage à l'image des Agents des services commerciaux des transports de voyageurs et du tourisme, des Aides de cuisine, apprentis de cuisine et employés polyvalents de la restauration, des Cuisiniers et commis de cuisine, des Serveurs, commis de restaurant, garçons (bar, brasserie, café ou restaurant), et des Moniteurs et éducateurs sportifs, sportifs professionnels et des Vendeurs*.

Plus d'un actif sur quatre à temps partiel

Répartition des actifs en emploi selon le temps de travail dans le tourisme en 2016



Source : INSEE, Rp 2016 - traitement Emfor

* Famille de métiers dont la part des femmes a été calculée uniquement sur la base des professions retenues dans l'étude et non sur l'ensemble des professions composant cette famille de métiers.



Les emplois liés au tourisme

Dans le tourisme, les emplois occupés sont davantage à temps partiel (27 % contre 18 % tous métiers confondus). La plupart des métiers inclus dans le périmètre de cette étude se caractérisent par une part plus importante d'actifs en temps partiel. On l'observe particulièrement chez les Autres agents et hôtesses d'accompagnement (transports, tourisme), les Hôtesses de l'air et stewards, les Conducteurs de voiture particulière (salariés), les Aides de cuisine, apprentis de cuisine et employés polyvalents de la restauration, les Agents et hôtesses d'accueil et d'information (hors hôtellerie), les Employés de l'hôtellerie (réception et hall), les Employés d'étage et employés polyvalents de l'hôtellerie, les Serveurs, commis de restaurant, garçons (bar, brasserie, café ou restaurant), les Interprètes, traducteurs (indépendants ou salariés), les Moniteurs et éducateurs sportifs, sportifs professionnels et les Vendeurs, où la part des actifs à temps partiel représente plus de 30 %.

Les difficultés de recrutement dans le secteur hôtellerie-restauration

Projets de recrutement et difficultés de recrutement dans les métiers de l'hôtellerie-restauration issus de l'enquête Besoins en main d'œuvre de Pôle Emploi

Dans l'enquête Besoins de main d'œuvre réalisée par Pôle Emploi en 2019, les entreprises du secteur de l'hôtellerie-restauration citent 7 familles de métiers pour lesquelles plus de 50 % des projets de recrutement en Bourgogne-Franche-Comté sont jugés difficiles, à savoir :

- Aides de cuisine, apprentis de cuisine et employés polyvalents de la restauration
- Cadres de l'hôtellerie et de la restauration
- Chefs cuisiniers
- Cuisiniers
- Employés de l'hôtellerie
- Maîtres d'hôtel
- Serveurs de cafés restaurants

Ces difficultés concernent particulièrement les bassins d'emploi suivants :

Beaune, Montbard, Montbéliard, Pontarlier, Lons-le-Saunier, Dole, Saint-Claude, Cosnesur-Loire, Decize, Nevers, Luxeuil, Gray, Mâcon, Montceau-les-Mines, Louhans, Le Creusot, Sens, Joigny, Auxerre et Avallon.





Les emplois liés au tourisme

Des métiers de l'hôtellerie-restauration jugés "en tension" dans l'enquête "Métiers en tension" d'Emfor Bourgogne-Franche-Comté

L'enquête par questionnaire sur les métiers en tension réalisée par Emfor en 2020, dans le cadre du Pacte régional d'investissement dans les compétences (PRIC), a mis en exergue des tensions sur 11 appellations métiers* et 7 métiers ROME dont :

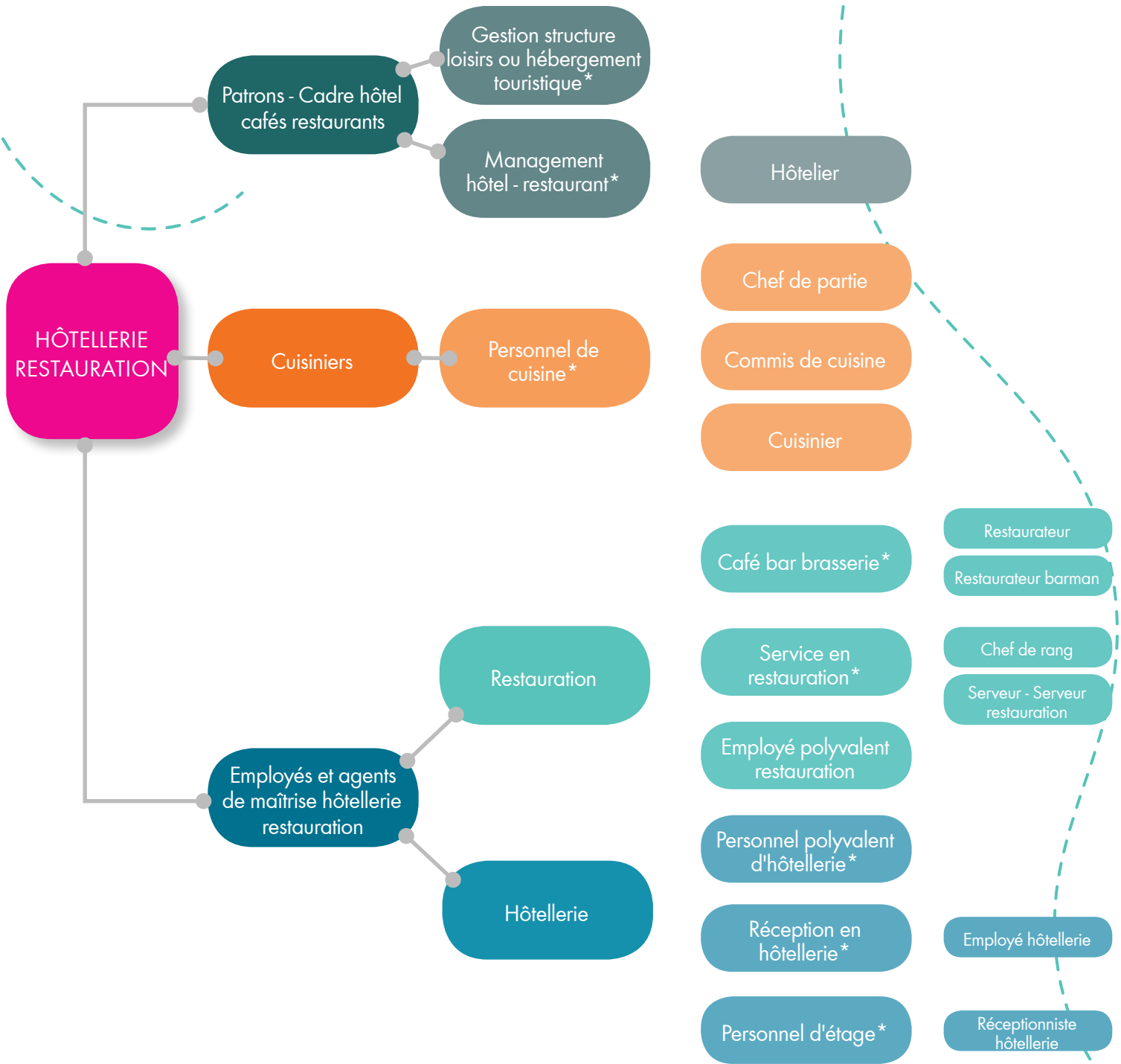
- Chef de rang, Chef de Partie
- Commis de cuisine
- Cuisinier
- Personnel de cuisine (métier ROME)
- Gestion de structure de loisirs ou d'hébergement touristique (métier ROME)
- Hôtelier
- Café, bar brasserie (métier ROME)
- Management d'hôtel-restaurant (métier ROME)
- Personnel polyvalent d'hôtellerie
- Réceptionniste en hôtellerie
- Employés de l'hôtellerie
- Personnel d'étage (métier ROME)
- Réception en hôtellerie (métier ROME)
- Personnel / Employé polyvalent en restauration
- Restaurateur
- Restaurateur barman
- Serveur / Serveuse en restauration
- Service en restauration (métier ROME)



*Appellations métiers ne faisant pas référence à une nomenclature nationale généralisée mais utilisées par des acteurs économiques (exemple : branches professionnelles) car plus adaptées à leur contexte professionnel.

Les emplois liés au tourisme

Arborescence des métiers jugés en tension dans le secteur Hôtellerie-Restauration



* Métiers ROME



Les emplois liés au tourisme

Caractéristiques des métiers dits "en tension"

Dans le secteur de l'hôtellerie-restauration, parmi les métiers cités, 87 % des répondants évoquent des tensions structurelles élevées ou fortes. 68 % des répondants évoquent également des tensions conjoncturelles, parmi eux, l'ensemble des représentants d'entreprises. À l'inverse, certaines entreprises ne mentionnent pas ces tensions conjoncturelles. Ces difficultés conjoncturelles de recrutement sont citées dans l'ensemble de la région.

Les causes des tensions conjoncturelles évoquées portent sur la difficulté à garder les employés qualifiés (turn over, concurrence sur les salaires).

En termes de niveau de formation, peu de répondants recherchent des personnes sans aucun diplôme. Pour accéder à ces métiers, les niveaux requis vont du niveau CAP au niveau Baccalauréat. Certains métiers peuvent nécessiter des niveaux de formation plus élevés notamment dans le domaine la gestion de structure de loisirs ou de l'hébergement touristique.

Vision prospective

Au cours des trois prochaines années, 86 % des répondants anticipent des tensions élevées voire très élevées sur ces métiers évoquant les mêmes raisons que celles expliquant les tensions actuelles (conditions de travail particulière, faible attractivité des métiers, turn over, concurrence sur les salaires, etc.). Une étude de la Dares met également en évidence de forts taux de renouvellement (postes à pourvoir rapportés aux effectifs par métier) sur la famille de métiers des patrons et cadres d'hôtels, cafés, restaurants sur la période 2018-2022 en Bourgogne-Franche-Comté (2 000 postes à pourvoir).

Par ailleurs, un peu plus d'un tiers des répondants estiment que les métiers seront impactés par une transformation. Elle porte sur l'application de nouvelles normes d'hygiène (comme par exemple le projet de plan d'accueil individualisé dans la restauration collective) et l'utilisation du numérique (nouvelles machines, nouveaux logiciels).

Facteurs de tension

• FAIBLE ATTRACTIVITÉ

Les répondants constatent des problèmes d'attractivité sur les métiers de l'hôtellerie-restauration. 90 % des répondants évoquent un manque de candidats et presque autant citent également un manque d'expérience de ces derniers lors des recrutements. Ils l'expliquent principalement par le niveau de rémunération (il existe des exceptions dans certains restaurants de très haut de gamme pour les cuisiniers par exemple, mais ce sont des niches), par une méconnaissance ou une mauvaise image du métier ainsi que des conditions de travail particulières.

• DES CONDITIONS DE TRAVAIL PEU FAVORABLES

Le recrutement s'effectue généralement en CDD ou en CDI, l'alternance et l'intérim sont également utilisés. Plus de la moitié des répondants estiment que les CDD débouchent fréquemment sur un CDI. En dehors de ces contrats, l'emploi saisonnier



Les emplois liés au tourisme

est courant pour 90 % des répondants. Par ailleurs, le recours fréquent au temps partiel a été cité par 17 répondants sur 41 et le turn over est jugé important pour 35 répondants sur 40.

En complément des particularités liées aux emplois dans ce secteur, une des conditions de travail particulière souvent exprimée par les répondants concerne les horaires (décalés et/ou fractionnés) ainsi que le travail de nuit pour certains métiers. Seuls quelques répondants mettent en avant une pénibilité des tâches comme par exemple la gestion du stress, le port de charges lourdes et le piétinement pour certains métiers.

- **DES FORMATIONS QUI NÉCESSITENT PARFOIS QUELQUES AJUSTEMENTS**

Peu de répondants estiment que l'offre de formation initiale, continue ou en apprentissage ne correspond pas suffisamment aux besoins des entreprises. Le volume insuffisant de formés est évoqué à plusieurs reprises mais il pourrait être expliqué par le manque d'attractivité des métiers (conditions de travail et image des métiers). Certains souhaiteraient pouvoir disposer de formations en situation de travail pour éviter l'absence du salarié dans les petites structures. D'autres souhaiteraient intégrer aux formations, des informations générales sur le milieu professionnel dans lesquels ils peuvent exercer, les conditions de travail (horaires décalés, fractionnés, en week-end) ainsi que les savoir-être indispensables.



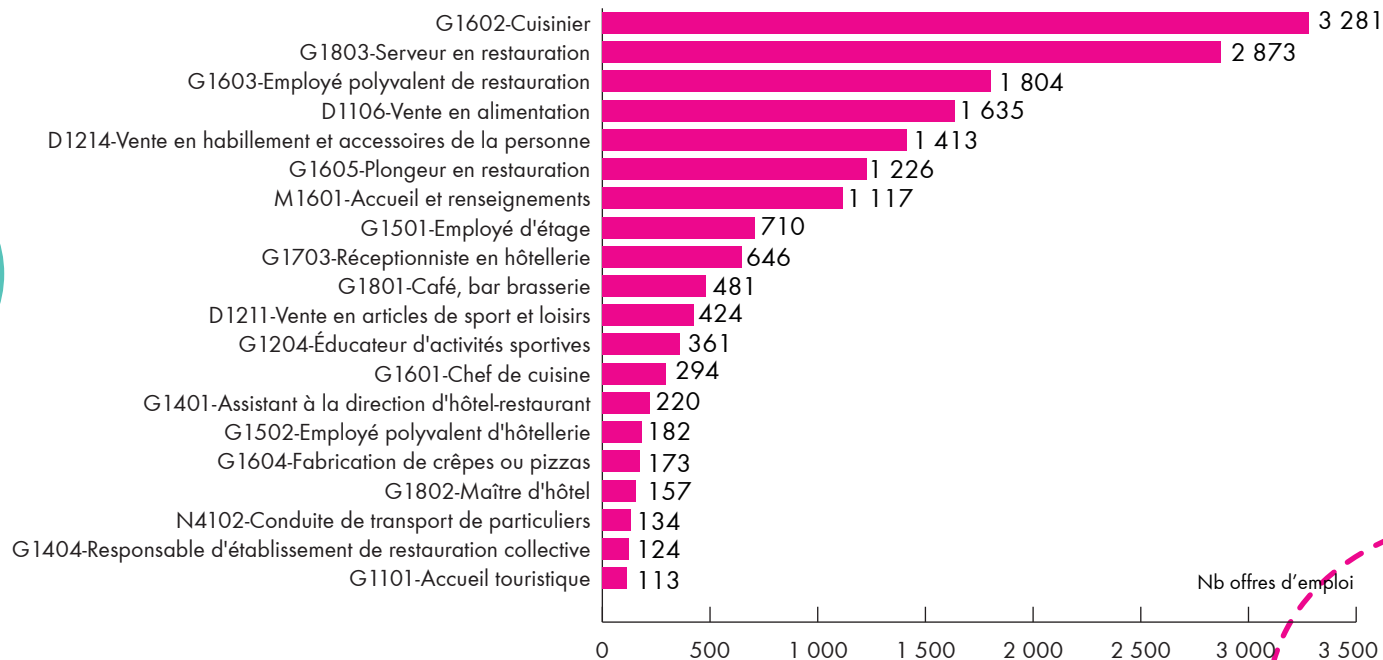
Les offres d'emploi relatives aux métiers du tourisme

15 % des offres d'emploi enregistrées en 2019 concernent le tourisme

Au cours de l'année 2019, près de 18 000 offres d'emploi sont enregistrées par Pôle emploi sur les métiers du tourisme, soit 15 % des offres d'emploi en région tous secteurs confondus.

Parmi les 42 métiers identifiés comme appartenant au domaine du tourisme (cf. liste détaillée en annexe), 4 d'entre eux concentrent plus de la moitié des offres d'emploi enregistrées en 2019. Il s'agit des métiers de cuisinier, serveur en restauration, employé polyvalent de restauration et vente en alimentation.

20 métiers du tourisme recueillant le plus d'offres d'emploi en Bourgogne-Franche-Comté en 2019



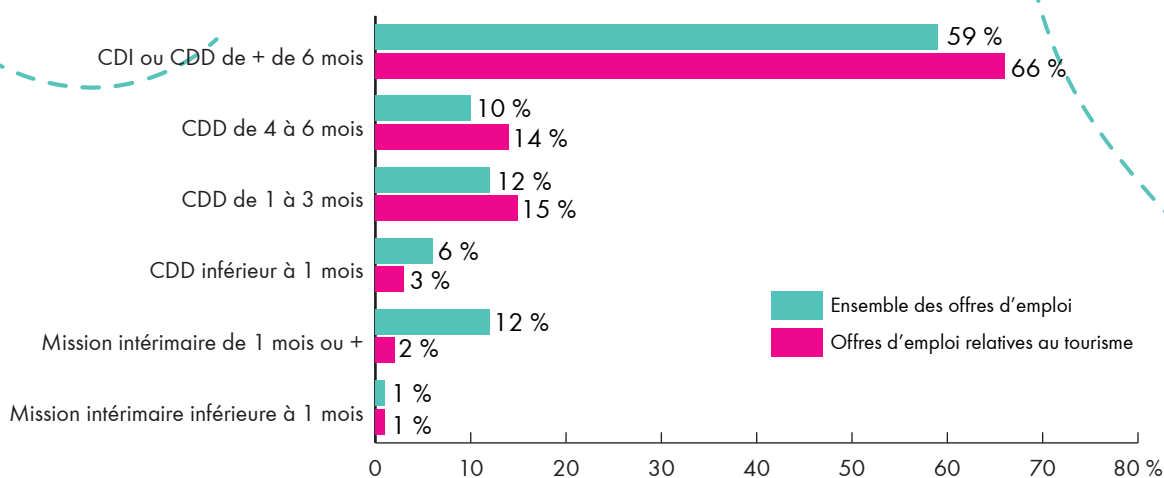
Source : STMT - Pôle emploi, DARES - traitement Emfor

Les offres d'emploi relatives aux métiers du tourisme

Plus de 6 offres d'emploi sur 10 correspondent à des emplois durables (Cdi ou Cdd de plus de 6 mois)

Comparativement à l'ensemble des offres tous secteurs confondus, le tourisme enregistre plus de contrats dont la durée est supérieure à 6 mois (66 % contre 59 %) et moins d'offres d'emploi relatives à des CDD de moins d'un mois.

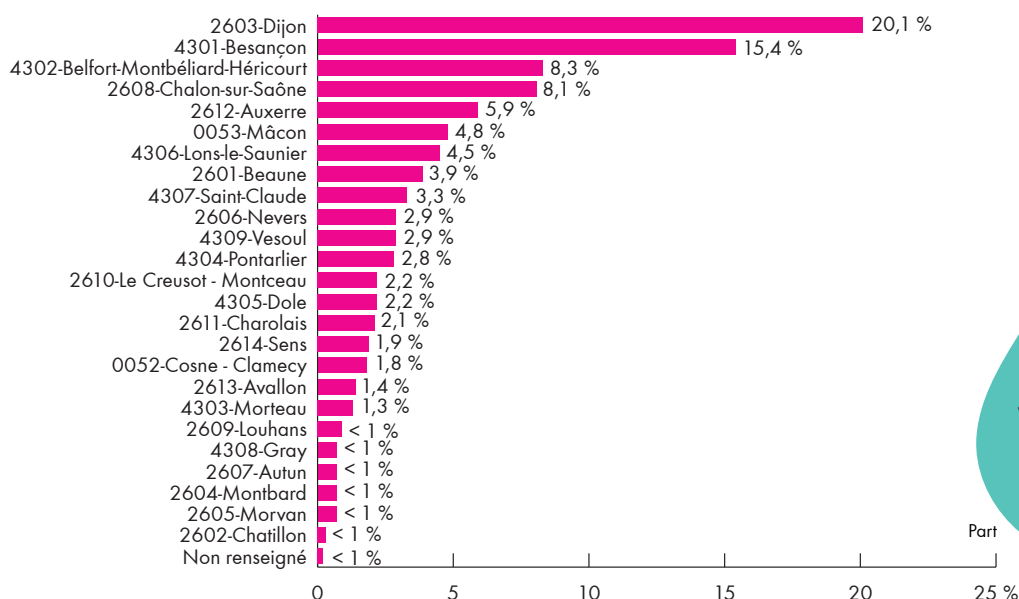
Répartition des offres d'emploi enregistrées en 2019 selon la durée du contrat en Bourgogne-Franche-Comté en 2019



Source : STMT - Pôle emploi, DARES - traitement Emfor

Quatre zones d'emploi regroupent un peu plus de la moitié des offres d'emploi correspondant aux métiers du tourisme en Bourgogne-Franche-Comté : Dijon, Besançon, Belfort-Montbéliard-Héricourt et Chalon-sur-Saône.

Répartition des offres d'emploi concernant les métiers du tourisme par zone d'emploi en Bourgogne-Franche-Comté en 2019



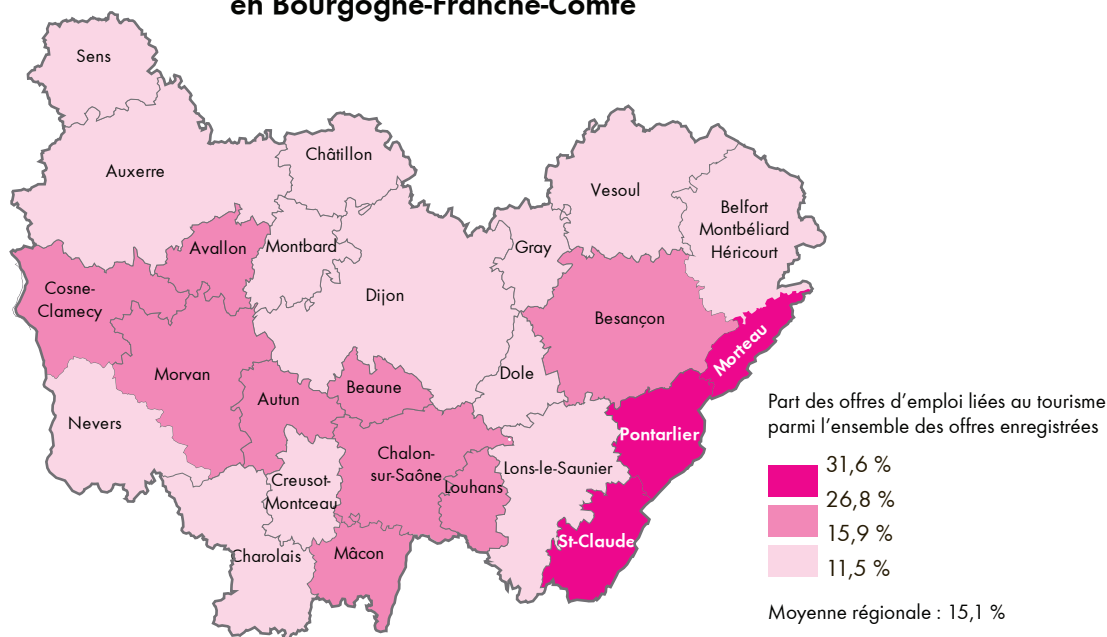
Source : STMT - Pôle emploi, DARES - traitement Emfor



Les offres d'emploi relatives aux métiers du tourisme

La part des offres d'emploi concernant les métiers du tourisme parmi l'ensemble des offres proposées varie fortement d'une zone d'emploi à l'autre : de 11,5 % dans la zone de Sens à 31,6 % dans celle de Saint-Claude.

Part des offres d'emploi liées aux métiers du tourisme parmi l'ensemble des offres d'emploi enregistrées en 2019 en Bourgogne-Franche-Comté



Source : STMT - Pôle emploi, DARES - traitement Emfor



La formation professionnelle

La formation initiale professionnelle et technologique

Le périmètre proposé pour observer la formation relative aux métiers du tourisme a été construit à partir de l'identification des Nsf (spécialités de formation) directement liées au secteur et celles ne l'étant pas par une sélection manuelle en rapport avec les activités et métiers retenus.

Au total, 8 spécialités de formation (Nsf) sont observées :

- Accueil, hôtellerie, tourisme
- Agro-alimentaire, alimentation, cuisine (cuisine et traiteur)
- Commerce, vente
- Animation sportive, culturelle et de loisirs
- Langues
- Histoire
- Spécialités plurivalentes des services
- Spécialités plurivalentes de la communication et de l'information.

Spécialités de formation
directement liées au tourisme

En Bourgogne-Franche-Comté, 62 diplômes sont identifiés en lien avec le secteur du tourisme à la rentrée 2018-2019 dont 33 sont directement liés car répertoriés dans les spécialités de formation conduisant aux métiers "cœur" du secteur.





La formation professionnelle

Liste des 33 diplômes directement liés au tourisme, proposés en formation initiale à la rentrée 2018-2019 en Bourgogne-Franche-Comté classés par niveau de formation.

Niveau Licence, Master

Master Management des activités touristiques culturelles
Licence Pro Métiers du tourisme : communication et valorisation des territoires
Licence Pro protection et valorisation du patrimoine historique et culturel

Niveau BTS

BTS Hôtellerie-restauration option art culinaire, art de la table et du service
BTS Hôtellerie-restauration option mercatique et gestion hôtelière
BTS Management en hôtellerie - restauration 1^{ère} année commune
BTS Management en hôtellerie - restauration Option management d'unité culinaire
BTS Responsable d'hébergement à référentiel européen
BTS Tourisme
BTSA Technico-commercial option boissons, vins et spiritueux

Niveau BAC

BAC pro Commercialisation et services en restauration
BAC pro Cuisine
BAC pro Technicien conseil vente en alimentation option produits alimentaires
BAC pro Technicien conseil vente en alimentation option vins et spiritueux
BAC techno Hôtellerie-restauration
BP Arts de la cuisine
BP Arts du service et commercialisation en restauration
BP Charcutier traiteur
BP Gouvernante
BTM Pâtissier confiseur glacier traiteur
MC Accueil réception
TH Cuisinier gestionnaire de collectivités

Niveau CAP

CAP Agent polyvalent de restauration
CAP Assistant technique en milieux familial et collectif
CAP Charcutier traiteur
CAP Commercialisation et services en hôtel-café-restaurant
CAP Cuisine
CAP Restaurant
MC Cuisinier en desserts de restaurant
MC Employé barman
MC Employé traiteur
MC Sommellerie
TH Restauration collective

Source : Rectorats Besançon et Dijon, DRAAF, Conseil régional, Universités de Bourgogne et Franche-Comté - traitement Emfor

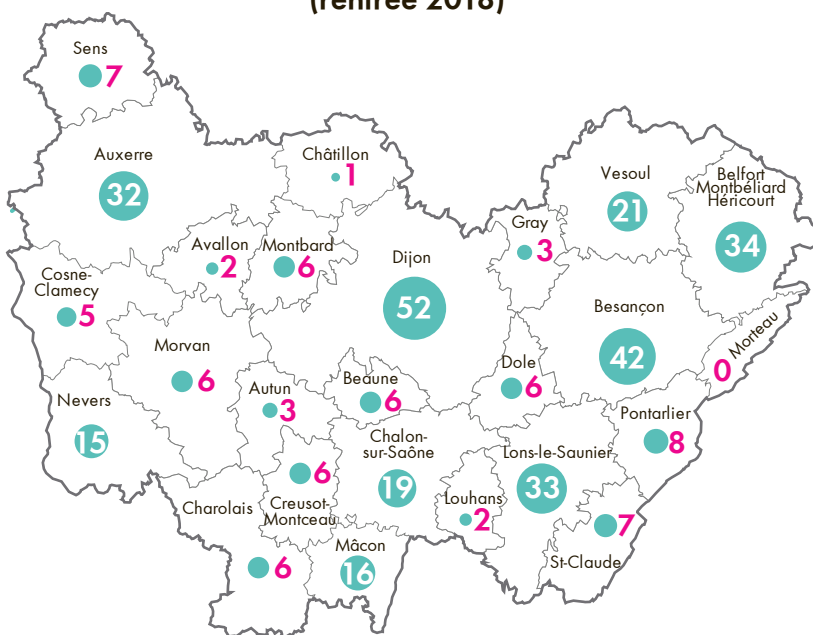
Ces diplômes sont proposés sur l'ensemble du territoire régional et représentent ainsi 338 formations.



La formation professionnelle

Parmi les 25 zones d'emploi que compte la région, une seule n'est pas pourvue d'offre de formation liée au tourisme : la zone d'emploi de Morteau.

Répartition des 338 formations initiales professionnelles et technologiques conduisant potentiellement aux métiers du tourisme en Bourgogne-Franche-Comté (rentrée 2018)



Source : Rectorats Besançon et Dijon, DRAAF, Conseil régional, Universités de Bourgogne et Franche-Comté - traitement Emfor

Parmi les 338 formations recensées en région, plus de la moitié préparent aux métiers "cœur" du tourisme :

- 88 formations relèvent de la spécialité agroalimentaire, cuisine et il s'agit plus particulièrement de formations conduisant aux métiers de cuisinier, traiteur.
- 100 formations sont répertoriées à travers la spécialité accueil, hôtellerie, tourisme.

À noter que ces formations sont majoritairement de niveaux BAC et CAP.

Nombre de formations selon le niveau et la spécialité

	Master	Licence	BTS	BAC	CAP	Total
Spécialités de formation directement liées au tourisme						
Accueil, hôtellerie, tourisme	1	3	24	31	41	100
Agro-alimentaire, alimentation, cuisine			2	37	49	88
Commerce, vente			14	60	28	102
Animation sportive, culturelle et de loisirs	1	3		27		31
Langues	8	1				9
Histoire	3					3
Spécialités plurivalentes des services			3			3
Spécial. plurivalentes communication, info.		1	1			2
Total	13	8	44	155	118	338

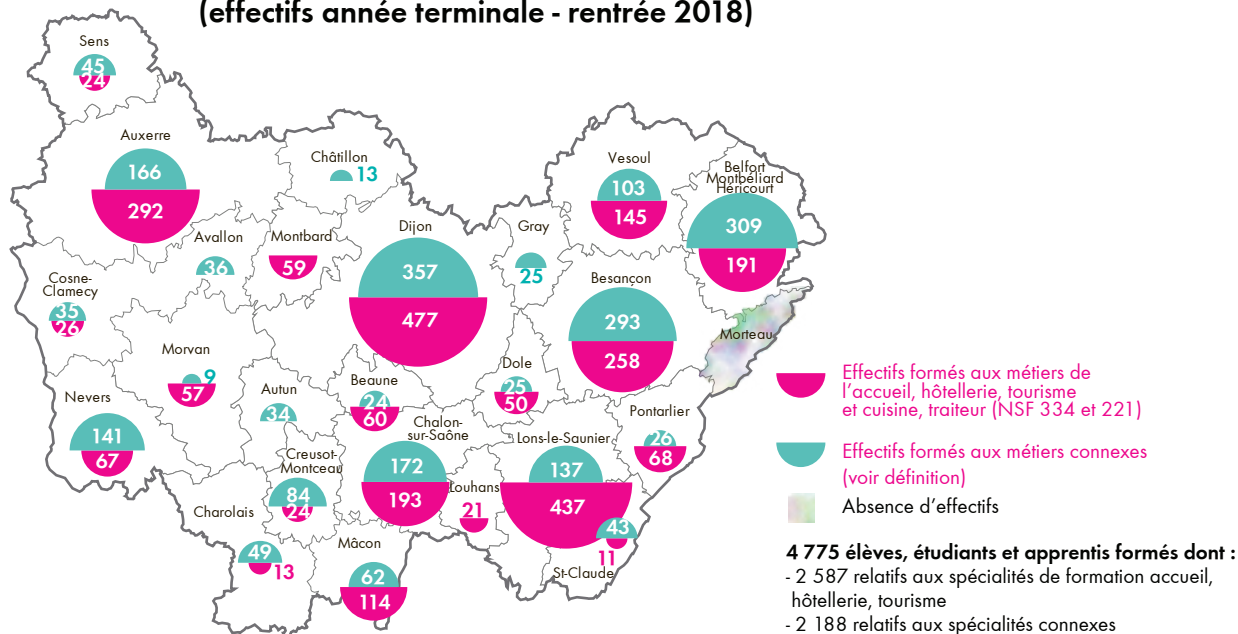
Source : Rectorats Besançon et Dijon, DRAAF, Conseil régional, Universités de Bourgogne et Franche-Comté - traitement Emfor



La formation professionnelle

4 775 élèves, apprentis ou étudiants préparent un diplôme en année terminale en lien avec le tourisme en Bourgogne-Franche-Comté à la rentrée 2018-2019.

Effectifs en formation initiale professionnelle et technologique conduisant potentiellement aux métiers du tourisme en Bourgogne-Franche-Comté (effectifs année terminale - rentrée 2018)



Source : Rectorats Besançon et Dijon, DRAAF, Conseil régional, Universités de Bourgogne et Franche-Comté - traitement Emfor

Effectifs selon le niveau et la voie

	Scolaire	Apprentissage	Universitaire	EFFECTIFS totaux
Niveau Master		18	147	165
Niveau Licence		6	113	119
Niveau BTS	467	161		628
Niveau BAC	1 926	404		2 330
Niveau CAP	628	905		1 533
Total	3 021	1 494	260	4 775

Source : Rectorats Besançon et Dijon, DRAAF, Conseil régional, Universités de Bourgogne et Franche-Comté - traitement Emfor

Les effectifs inscrits en dernière année d'une formation initiale professionnelle ou technologique sont pour la plupart des élèves (63 %). L'apprentissage est également bien représenté (31 % de l'effectif total). La voie universitaire recueille quant à elle 5 % des effectifs.



La formation professionnelle

L'offre de formation continue

L'observation de l'offre de formation continue proposée en 2020 en Bourgogne-Franche-Comté concernant le tourisme s'appuie sur les spécialités "cœur" du secteur : accueil, hôtellerie, tourisme (NSF 334) et cuisine, traiteur faisant partie de la spécialité Agroalimentaire, alimentation, cuisine (NSF 221).

Les informations sur l'offre de formation continue sont issues de la base pilotée et gérée par Emfor. Elle recense toutes les formations conventionnées et les formations privées qui ont été déclarées par les organismes de formation. L'offre privée n'est donc pas exhaustive mais permet d'obtenir un aperçu de la diversité de l'offre proposée en région en rapport avec le tourisme.

Au regard des deux spécialités de formation étudiées et qui sont étroitement liées au tourisme, 49 formations sont recensées et proposées en 2020.

Liste des 49 formations continues directement liées au secteur du tourisme en Bourgogne-Franche-Comté en 2020 classées par niveau de formation.

Sans niveau spécifique

CQP chargé de projets e.tourisme
CQP commis de cuisine
CQP cuisinier (cuisine des saveurs, des terroirs et des traditions)
CQP employé d'étage
CQP réceptionniste
PIC POEC - CQP commis de cuisine
PIC POEC - CQP serveur en restauration option sommellerie
Utilisation et maîtrise des fonctions du GDS Amadeus

Niveau CAP

CAP agent(e) polyvalent(e) de restauration
CAP charcutier-traiteur
CAP commercialisation et services en hôtel-café-restaurant
CAP cuisine
CAP cuisine - préparation pour validation des épreuves d'enseignement professionnel
Certificat de spécialisation restauration collective
Dispositif certifiant des métiers de bouche et de restauration - CAP cuisine pâtisserie
boulangerie - TP agent de restauration serveur
MC cuisinier en desserts de restaurant
MC employé barman
MC employé traiteur
Passeport Mobilité Formation Professionnelle : TP agent de restauration
Passeport Mobilité Formation Professionnelle : TP cuisinier
Passeport Mobilité Formation Professionnelle : TP serveur en restauration
TP agent de restauration
TP cuisinier
TP employé d'étage en hôtellerie
TP serveur en restauration





La formation professionnelle

Niveau BAC

Agent d'escale aéroport
BAC pro commercialisation et services en restauration
BAC pro cuisine
Bp arts de la cuisine
Bp arts du service et commercialisation en restauration
Bp charcutier-traiteur
Bp gouvernant
Bp sommelier
Cuisinier gestionnaire de restauration collective
MC accueil-réception
Pâtissier confiseur glacier traiteur (BTM)
Réceptionniste-gouvernant
Titre professionnel agent d'hôtellerie
Titre professionnel chargé d'accueil touristique et de loisirs
Titre professionnel chef de cuisine en restauration collective
Titre professionnel animateur loisir tourisme
Titre professionnel gouvernant en hôtellerie
Titre professionnel guide accompagnateur touristique
Titre professionnel réceptionniste en hôtellerie

Niveau BTS-DUT

BTS management en hôtellerie - restauration option A : management d'unité de restauration
BTS management en hôtellerie - restauration option B : management d'unité de production culinaire
BTS management en hôtellerie - restauration option C : management d'unité d'hébergement
BTS tourisme
Titre professionnel gérant en restauration collective

Source : Base offre de formation Emfor (avril 2020) - traitement Emfor



La formation professionnelle

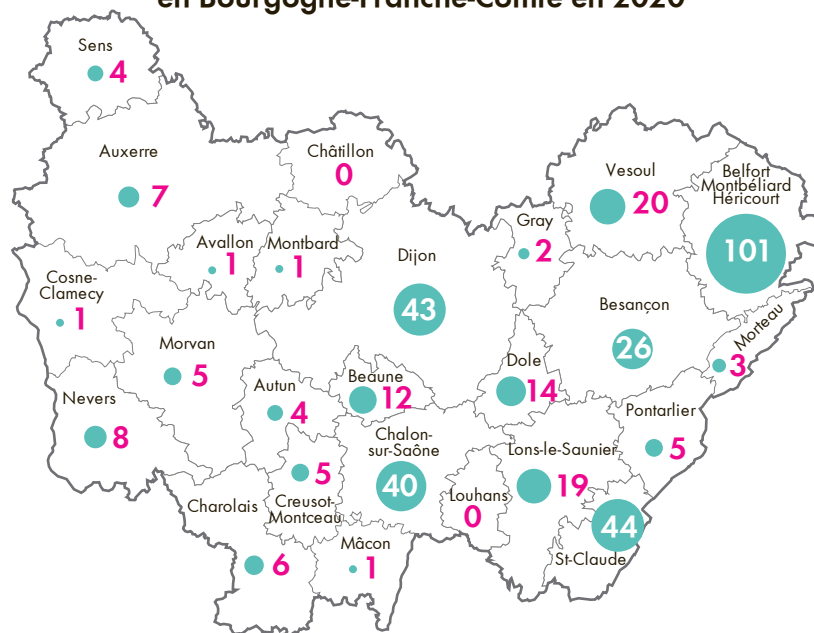
Ces formations sont réparties sur l'ensemble de la région et représentent 372 actions de formation.

La répartition des actions de formation par zone d'emploi fait apparaître une offre moins dense sur la partie ouest de la région.

Les zones d'emploi de Belfort-Montbéliard-Héricourt, Saint-Claude, Dijon et Chalon-sur-Saône disposent d'une offre de formation plus développée que les autres zones de la région.

Deux zones ne sont pas pourvues d'offre de formation continue en rapport avec le tourisme. Il s'agit des zones de Châtillon et Louhans.

Répartition des 372 actions de formation continue relatives aux métiers "cœur" du tourisme en Bourgogne-Franche-Comté en 2020



Source : base offre de formation Emfor (avril 2020) - traitement Emfor





Les besoins et enjeux relevés dans le secteur du tourisme

Cet état des lieux quantitatif a été complété par une première phase d'entretiens exploratoires afin d'identifier les enjeux du domaine et les besoins en termes de compétences et de mieux appréhender le domaine du tourisme avant la phase qualitative.

Il a été convenu de réaliser des entretiens auprès du Comité régional du tourisme (connaissances du domaine en termes d'activités touristiques, de remontées de besoins économiques etc.), de Creativ'21 et du Pays du Charolais dans le cadre d'actions de GPECT dans le domaine du tourisme.

Principaux résultats

BESOINS EN COMPÉTENCES/MÉTIERS

Numérique et communication :

- Internet
- Réseaux sociaux
- Référencement
- Informatique / bases de données
- Gestion des informations touristiques
- Savoir-faire relatif à la communication (pour les métiers de l'accueil : adopter des comportements et des postures conformes aux besoins des clients)

Webmarketing / Community manager

Faire comprendre aux entreprises l'intérêt de ces métiers.

Langues étrangères : anglais, néerlandais, allemand

Problématique concernant l'apprentissage de la langue allemande : la langue est moins attractive pour certains jeunes et les formations n'incitent pas les jeunes à apprendre cette langue (exemple du BTS Tourisme où l'allemand n'est pas proposé en 3^e langue).

Pourtant, les entreprises en Bourgogne-Franche-Comté recherchent des profils qui parlent l'allemand.

Connaissances

- De l'histoire locale et régionale
- Du patrimoine culturel environnant, des produits du terroir
- Plus généralement de l'offre touristique de proximité

Polyvalence

À priori, prise en compte dans les référentiels de formation tel que le CAP Commercialisation et services en Hôtel-Café-Restaurant qui remplace les formations CAP "Restaurant", "Services hôteliers" et "Services en brasserie-café".



Les besoins et enjeux relevés dans le secteur du tourisme

Commercialisation

Même si elle est développée dans l'offre de formation initiale, il demeure des besoins :

- de contextualiser l'apprentissage des techniques commerciales et travailler l'ingénierie de développement des compétences commerciales à travers des mises en situation pour l'adapter aux différents types de clients et aux différents métiers.
- d'approfondir le volet digital de l'acte de vente (réservations et commandes en ligne, encaissement, e-commerce, etc.)

Métiers de l'accueil

- Importance des saisonniers : cela nécessite la mise en place de socles communs de connaissances/compétences de base sur l'accueil
- Connaissances en cultures étrangères

Métiers du sport

- Accueil pour les métiers du sport (par exemple : accompagnement activités nature) et les musées
- Besoin de professionnels du secteur tourisme en vue des Jeux Olympiques

Besoin de conseillers séjour (offices de tourisme)

ENJEUX/SOLUTIONS OPÉRATIONNELLES

Créer des groupements d'employeurs qui permettraient de combiner les emplois des saisonniers sur les différentes saisons

Valoriser les métiers et les formations de l'hôtellerie et de la restauration qui souffrent de problématiques d'attractivité

Rendre par exemple les formations plus attrayantes et innovantes afin qu'elles ne soient pas vécues comme un "retour à l'école" (exemple : projet vidéo, serious game etc.)

Relancer le programme de formation spécifique au tourisme ("Booster tourisme")

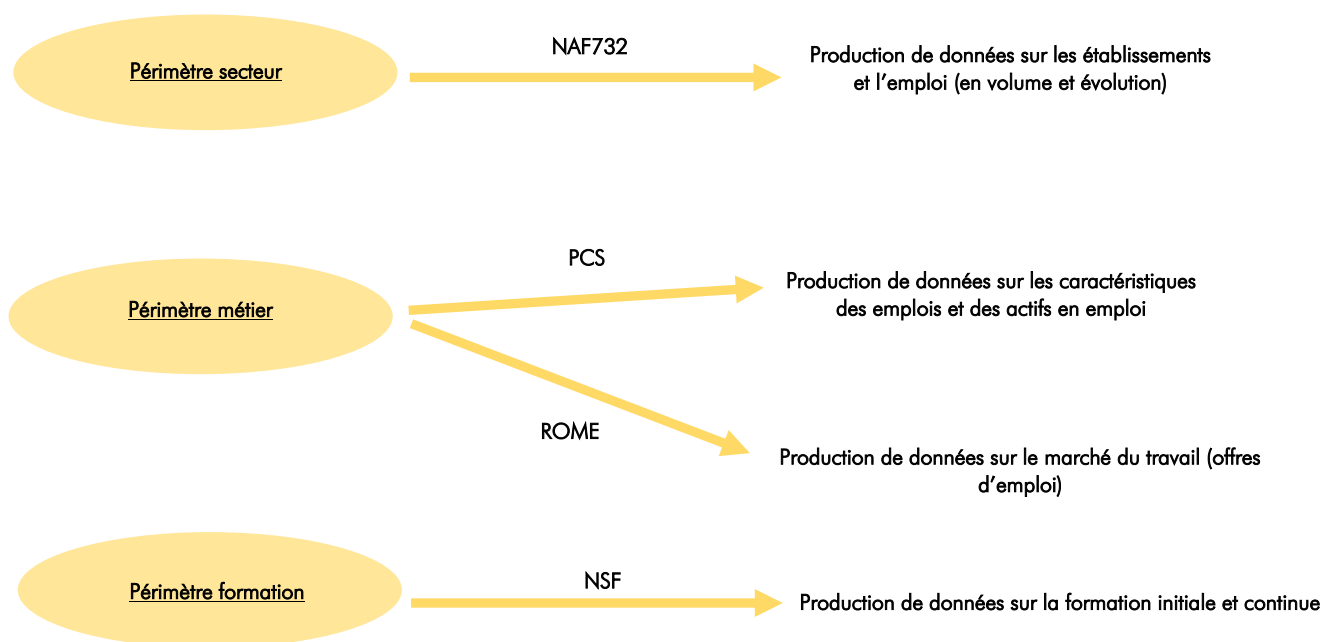
Aider les entreprises face aux difficultés de recrutement dans les métiers de l'hôtellerie et de la restauration.



Annexes

Méthodologie employée pour la définition des périmètres

L'objectif de ce travail est de produire un état des lieux décrivant les activités économiques du domaine du tourisme, les emplois, le marché du travail et la formation en intégrant ainsi plusieurs entrées (sectorielle, par métier et formation). Pour pouvoir orienter au mieux les décisions politiques notamment en matière de formation, ces différentes dimensions doivent être analysées de manière conjointes. C'est la raison pour laquelle les périmètres métiers et formations ont été définis de manière cohérente avec le périmètre sectoriel.



Une première réflexion autour du **périmètre secteur** a été engagée avec le groupe de travail, à partir de périmètres d'études régionales et nationales mais également en intégrant des secteurs inhérents au territoire de Bourgogne-Franche-Comté. Ainsi, les secteurs d'activité inclus dans le périmètre de cette étude sont issus de périmètres divers à partir :

- d'un état des lieux produit par Emfor en 2017 "Le tourisme en Bourgogne-Franche-Comté".
- d'une méthodologie nationale d'estimation de l'emploi produite par l'INSEE, liée à la présence de touristes, en distinguant l'emploi directement lié à la présence de touristes sur la zone de réception (activités dites "100 % touristiques") et l'emploi lié aux activités dites "partiellement touristiques".
- d'un travail de veille sur des études régionales ou nationales.

Certains secteurs spécifiques au territoire ont également été inclus dans ce périmètre (certains secteurs du commerce).

Il en résulte ainsi, un périmètre élargi comprenant un certain nombre de secteurs relevant de manière plus ou moins significative des activités touristiques. De ce fait, il a été décidé de présenter les résultats, dans cet état des lieux, de manière à distinguer les activités fortement impactées par le tourisme (1^{er} cercle) et les activités impactées mais dans une moindre mesure (2nd cercle).

Périmètre sectoriel (Nomenclature d'activité française)

NAF 732 - code	NAF 732 - Libellé	NAF 88 - Libellé	Cercle
4939C	Téléphériques et remontées mécaniques	Transports terrestres et transport par conduites	1
5510Z	Hôtels et hébergement similaire	Hébergement	1
5520Z	Hébergement touristique et autre hébergement de courte durée	Hébergement	1
5530Z	Terrains de camping et parcs pour caravanes ou véhicules de loisirs	Hébergement	1
5610A	Restauration traditionnelle	Restauration	1
5610B	Cafétérias et autres libres-services	Restauration	1
5610C	Restauration de type rapide	Restauration	1
5630Z	Débits de boissons	Restauration	1
7711A	Location de courte durée de voitures et de véhicules automobiles légers	Activités de location et location-bail	1
7721Z	Location et location-bail d'articles de loisirs et de sport	Activités de location et location-bail	1
7911Z	Activités des agences de voyage	Activités des agences de voyage, voyagistes, services de réservation et activités connexes	1
7990Z	Autres services de réservation et activités connexes	Activités des agences de voyage, voyagistes, services de réservation et activités connexes	1
9102Z	Gestion des musées	Bibliothèques, archives, musées et autres activités culturelles	1
9103Z	Gestion des sites et monuments historiques et des attractions touristiques similaires	Bibliothèques, archives, musées et autres activités culturelles	1
9104Z	Gestion des jardins botaniques et zoologiques et des réserves naturelles	Bibliothèques, archives, musées et autres activités culturelles	1
9200Z	Organisation de jeux de hasard et d'argent	Organisation de jeux de hasard et d'argent	1
9321Z	Activités des parcs d'attractions et parcs à thèmes	Activités sportives, récréatives et de loisirs	1
9329Z	Autres activités récréatives et de loisirs	Activités sportives, récréatives et de loisirs	1
9604Z	Entretien corporel	Autres services personnels	1
4939B	Autres transports routiers de voyageurs	Transports terrestres et transport par conduites	1
5030Z	Transports fluviaux de passagers	Transports par eau	1
5110Z	Transports aériens de passagers	Transports aériens	1
7912Z	Activités des voyagistes	Activités des agences de voyage, voyagistes, services de réservation et activités connexes	1
8230Z	Organisation de foires, salons professionnels et congrès	Activités administratives et autres activités de soutien aux entreprises	1
4932Z	Transports de voyageurs par taxis	Transports terrestres et transport par conduites	2
5621Z	Services des traiteurs	Restauration	2
8551Z	Enseignement de disciplines sportives et d'activités de loisirs	Enseignement	2
9004Z	Gestion de salles de spectacles	Activités créatives, artistiques et de spectacle	2
9311Z	Gestion d'installations sportives	Activités sportives, récréatives et de loisirs	2
9319Z	Autres activités liées au sport	Activités sportives, récréatives et de loisirs	2
9001Z	Arts du spectacle vivant	Activités créatives, artistiques et de spectacle	2
5222Z	Services auxiliaires des transports par eau	Entreposage et services auxiliaires des transports	2
4725Z	Commerce de détail de boissons en magasin spécialisé	Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles	2
1082Z	Fabrication de cacao, chocolat et de produits de confiserie	Industries alimentaires	2
4719A	Grands magasins	Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles	2
4729Z	Autres commerces de détail alimentaires en magasin spécialisé	Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles	2
4777Z	Commerce de détail d'articles d'horlogerie et de bijouterie en magasin spécialisé	Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles	2

À partir de ce périmètre sectoriel, le groupe de travail a défini un périmètre métiers en identifiant les métiers caractéristiques des activités touristiques.

Périmètre métiers (Professions et catégories sociales)

PCS (niveau 4) - Code	PCS (niveau 4) - Libellé	FAP (2ème degré) - Libellé
226b	Agents de voyage et auxiliaires de transports indépendants, de 0 à 9 salariés	Agents administratifs et commerciaux des transports et du tourisme
466a	Responsables commerciaux et administratifs des transports de voyageurs et du tourisme (non cadres)	Agents administratifs et commerciaux des transports et du tourisme
546b	Agents des services commerciaux des transports de voyageurs et du tourisme	Agents administratifs et commerciaux des transports et du tourisme
546d	Hôtesse de l'air et stewards	Agents administratifs et commerciaux des transports et du tourisme
546e	Autres agents et hôtesse d'accompagnement (transports, tourisme)	Agents administratifs et commerciaux des transports et du tourisme
546a	Contrôleurs des transports (personnels roulants)	Agents d'exploitation des transports
655a	Autres agents et ouvriers qualifiés (sédentaires) des services d'exploitation des transports	Agents d'exploitation des transports
351a	Bibliothécaires, archivistes, conservateurs et autres cadres du patrimoine (fonction publique)	Cadres de la fonction publique (catégorie A et assimilés)
217a	Conducteurs de taxis, ambulanciers et autres artisans du transport, de 0 à 9 salariés	Conducteurs de véhicules
218a	Transporteurs indépendants routiers et fluviaux, de 0 à 9 salariés	Conducteurs de véhicules
642a	Conducteurs de taxi (salariés)	Conducteurs de véhicules
642b	Conducteurs de voiture particulière (salariés)	Conducteurs de véhicules
488a	Maîtrise de restauration : cuisine/production	Cuisiniers
561d	Aides de cuisine, apprentis de cuisine et employés polyvalents de la restauration	Cuisiniers
636d	Cuisiniers et commis de cuisine	Cuisiniers
533c	Agents de surveillance du patrimoine et des administrations	Employés administratifs de la fonction publique (catégorie C et assimilés)
541a	Agents et hôtesse d'accueil et d'information (hors hôtellerie)	Employés administratifs d'entreprise
541d	Standardistes, téléphonistes	Employés administratifs d'entreprise
468a	Maîtrise de restauration : salle et service	Employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la restauration
468b	Maîtrise de l'hébergement : hall et étages	Employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la restauration
561a	Serveurs, commis de restaurant, garçons (bar, brasserie, café ou restaurant)	Employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la restauration
561e	Employés de l'hôtellerie : réception et hall	Employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la restauration
561f	Employés d'étage et employés polyvalents de l'hôtellerie	Employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la restauration
224a	Exploitants de petit restaurant, café-restaurant, de 0 à 2 salariés	Patrons et cadres d'hôtels, cafés, restaurants
224b	Exploitants de petit café, débit de boisson, associé ou non à une autre activité hors restauration, de 0 à 2 salariés	Patrons et cadres d'hôtels, cafés, restaurants
224c	Exploitants de petit hôtel, hôtel-restaurant, de 0 à 2 salariés	Patrons et cadres d'hôtels, cafés, restaurants
224d	Exploitants de café, restaurant, hôtel, de 3 à 9 salariés	Patrons et cadres d'hôtels, cafés, restaurants
377a	Cadres de l'hôtellerie et de la restauration	Patrons et cadres d'hôtels, cafés, restaurants
488b	Maîtrise de restauration : gestion d'établissement	Patrons et cadres d'hôtels, cafés, restaurants
464b	Interprètes, traducteurs (indépendants ou salariés)	Professionnels de la communication et de l'information
227a	Indépendants gestionnaires de spectacle ou de service récréatif, de 0 à 9 salariés	Professionnels de l'action culturelle, sportive et surveillants

424a	Moniteurs et éducateurs sportifs, sportifs professionnels	Professionnels de l'action culturelle, sportive et surveillants
553a	Vendeurs non spécialisés	Vendeurs
554a	Vendeurs en alimentation	Vendeurs
554e	Vendeurs en habillement et articles de sport	Vendeurs
554f	Vendeurs en produits de beauté, de luxe (hors biens culturels) et optique	Vendeurs
554g	Vendeurs de biens culturels (livres, disques, multimédia, objets d'art)	Vendeurs
554h	Vendeurs de tabac, presse et articles divers	Vendeurs

Périmètre métiers (ROME)

Le périmètre métiers permettant d'observer le marché du travail a été établi à partir des ROME Pôle emploi en lien avec les Professions et catégories sociales (PCS) retenues et validées par le groupe de travail.

Code ROME	Libellé ROME
D1103	Traiteur
D1106	Vente en alimentation
D1107	Vente en gros de produits frais
D1201	Achat vente d'objets d'art, anciens ou d'occasion
D1204	Location de véhicules ou de matériel de loisirs
D1211	Vente en articles de sport et loisirs
D1214	Vente en habillement et accessoires de la personne
E1108	Traduction, interprétariat
G1101	Accueil touristique
G1102	Promotion du tourisme local
G1201	Accompagnement de voyages, d'activités culturelles ou sportives
G1204	Éducation en activités sportives
G1205	Employé d'attractions ou de structures de loisirs
G1206	Employé des jeux
G1301	Conception de produits touristiques
G1302	Optimisation de produits touristiques
G1303	Vente de voyages
G1401	Assistance de direction d'hôtel - restaurant
G1402	Management d'hôtel - restaurant
G1403	Gestion de structure de loisirs ou d'hébergement touristique
G1404	Management d'établissement de restauration collective
G1501	Personnel d'étage
G1502	Personnel polyvalent d'hôtellerie
G1503	Management du personnel d'étage
G1601	Management du personnel de cuisine
G1602	Personnel de cuisine
G1603	Personnel polyvalent en restauration
G1604	Fabrication de crêpes ou pizzas
G1605	Plonge en restauration
G1701	Conciergerie en hôtellerie
G1702	Personnel du hall
G1703	Réception en hôtellerie
G1801	Café, bar brasserie
G1802	Management du service en restauration
G1803	Service en restauration
G1804	Sommellerie
K1602	Gestion de patrimoine culturel
M1601	Accueil et renseignements
N2101	Navigation commerciale aérienne
N2201	<i>Personnel d'escale aéroportuaire (pas d'offres d'emploi en Bourgogne-Franche-Comté année 2019)</i>
N4102	Conduite de transport de particuliers
N4302	Contrôle des transports en commun

Périmètre Formation

Les spécialités de formation (NSF) prises en compte dans le périmètre formation initiale professionnelle et technologique ont été identifiées à partir des métiers retenus. Les spécialités 334 (accueil, hôtellerie, tourisme) et 221 (agroalimentaire, alimentation, cuisine) et plus spécifiquement les formations en cuisine et traiteur sont les deux spécialités de formation principales liées au tourisme. Une sélection manuelle des formations a été nécessaire pour affiner le périmètre.

Code NSF	Libellé NSF	Périmètre (formations retenues)
334	Accueil, hôtellerie, tourisme	Toutes les formations
221	Agro-alimentaire, alimentation, cuisine	CAP Agent polyvalent de restauration CAP Charcutier traiteur CAP Cuisine MC Cuisinier en desserts de restaurant MC Employé traiteur Bac pro Cuisine Bac pro Technicien conseil vente en alimentation option produits alimentaires Bac pro Technicien conseil vente en alimentation option vins et spiritueux BP Arts de la cuisine BP Charcutier traiteur BTM Pâtissier confiseur glacier traiteur B TSA Technico-commercial option boissons, vins et spiritueux
300	Spécialités plurivalentes des services	En lien avec ROME G1102 : promotion du tourisme local B TSA Développement, animation des territoires ruraux
126	Histoire	Master Histoire : Archéologie, Images, patrimoine Master Histoire, civilisations, patrimoine : Sciences pour l'histoire de l'art Master Histoire, civilisations, patrimoine : Sociétés, politique et cultures de l'Antiquité à nos jours
136	Langues	Licence Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales parcours Allemand Master Langues étrangères appliquées : Langue et commerce électronique Master Langues étrangères appliquées : Management international et Savoir-faire d'Excellence Master Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales Master Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales : Allemand : langues, cultures, traduction Master Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales : Anglais : langues, cultures, traduction Master Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales : Espagnol : langues, cultures, traduction Master Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales : Italien : langues, cultures, traduction Master Langues, littératures, civilisations étrangères et régionales <i>Formations FLE, master lettre, masters sciences du langage => exclues du périmètre</i>
320	Spécialités plurivalentes de la communication et de l'information	DUT Métiers du multimédia et de l'Internet (MMI) Licence Pro Métiers de la communication : événementiel : Marketing et communication des organisations du spectacle, de l'évènementiel et des loisirs
335	Animation sportive, culturelle et de Loisirs	BPJEPS spécialité activités aquatiques de la natation BPJEPS spécialité activités équestres BPJEPS spécialité activités gymniques de la forme et de la force BPJEPS spécialité activités nautiques BPJEPS spécialité activités physiques pour tous BPJEPS spécialité loisirs tous publics Licence Pro mention Activités sportives Parcours Tourisme et loisirs sportifs Licence Pro mention gestion de projets et structures artistiques et culturels Master Arts de la scène et du spectacle vivant : Théâtres du monde <i>Formations sports collectifs, perfectionnement, performance => exclues du périmètre</i>
312	Commerce, vente	CAP Employé de commerce multi-spécialités CAP Employé de vente spécialisé option produits alimentaires Bac pro Accueil - Relation clients et usagers Bac pro Commerce BTS Négociation et relation client

Les emplois liés au tourisme

Volume d'actifs par métier en 2016 (en lien avec le périmètre sectoriel retenu)

	Volume 2016	%	Volume 2011	Evo 2011- 16 (en %)
Agents administratifs et commerciaux des transports et du tourisme	992	3%	1 047	-5,3
Agents de voyage et auxiliaires de transports indépendants, de 0 à 9 salariés	Non significatifs			
Agents des services commerciaux des transports de voyageurs et du tourisme	Non significatifs			
Autres agents et hôtesses d'accompagnement (transports, tourisme)	Non significatifs			
Hôtesses de l'air et stewards	Non significatifs			
Responsables commerciaux et administratifs des transports de voyageurs et du tourisme (non cadres)	542	2%	430	26,0
Agents d'exploitation des transports	Non significatifs			
Autres agents et ouvriers qualifiés (sédentaires) des services d'exploitation des transports	Non significatifs			
Contrôleurs des transports (personnels roulants)	Non significatifs			
Cadres de la fonction publique (catégorie A et assimilés)	Non significatifs			
Bibliothécaires, archivistes, conservateurs et autres cadres du patrimoine (fonction publique)	Non significatifs			
Conducteurs de véhicules	1 447	4%	1 402	3,2
Conducteurs de taxi (salariés)	560	2%	579	-3,4
Conducteurs de taxis, ambulanciers et autres artisans du transport, de 0 à 9 salariés	813	2%	743	9,4
Conducteurs de voiture particulière (salariés)				
Transporteurs indépendants routiers et fluviaux, de 0 à 9 salariés				
Cuisiniers	7 620	23%	7 578	0,6
Aides de cuisine, apprentis de cuisine et employés polyvalents de la restauration	2 855	9%	2 733	4,4
Cuisiniers et commis de cuisine	4 127	12%	4 243	-2,7
Maîtrise de restauration : cuisine/production	637	2%	601	6,0
Employés administratifs de la fonction publique (catégorie C et assimilés)	Non significatifs			
Agents de surveillance du patrimoine et des administrations	Non significatifs			
Employés administratifs d'entreprise	284	1%	346	-17,9
Agents et hôtesses d'accueil et d'information (hors hôtellerie)	265	1%	341	-22,2
Standardistes, téléphonistes				
Employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la restauration	12 438	37%	12 088	2,9
Employés de l'hôtellerie : réception et hall	1 232	4%	1 186	3,9
Employés d'étage et employés polyvalents de l'hôtellerie	1 197	4%	1 311	-8,7
Maîtrise de l'hébergement : hall et étages	558	2%	417	33,9
Maîtrise de restauration : salle et service	1 160	3%	952	21,9
Serveurs, commis de restaurant, garçons (bar, brasserie, café ou restaurant)	8 291	25%	8 222	0,8
Patrons et cadres d'hôtels, cafés, restaurants	7 267	22%	8 111	-10,4
Cadres de l'hôtellerie et de la restauration	660	2%	702	-6,0
Exploitants de café, restaurant, hôtel, de 3 à 9 salariés	1 327	4%	1 338	-0,8
Exploitants de petit café, débit de boisson, associé ou non à une autre activité hors restauration, de 0 à 2 salariés	402	1%	498	-19,3
Exploitants de petit hôtel, hôtel-restaurant, de 0 à 2 salariés	931	3%	1 095	-15,0
Exploitants de petit restaurant, café-restaurant, de 0 à 2 salariés	3 530	11%	3 781	-6,7
Maîtrise de restauration : gestion d'établissement	417	1%	697	-40,2
Professionnels de la communication et de l'information	Non significatifs			
Interprètes, traducteurs (indépendants ou salariés)	Non significatifs			
Professionnels de l'action culturelle, sportive et surveillants	1 668	5%	1 355	23,1
Indépendants gestionnaires de spectacle ou de service récréatif, de 0 à 9 salariés	361	1%	297	21,6
Moniteurs et éducateurs sportifs, sportifs professionnels	1 307	4%	1 058	23,5

	Volume 2016	%	Volume 2011	Evo 2011- 16 (en %)
Vendeurs	1 525	5%	1 331	14,5
Vendeurs de biens culturels (livres, disques, multimédia, objets d'art)	Non significatifs			
Vendeurs de tabac, presse et articles divers	Non significatifs			
Vendeurs en alimentation	734	2%	489	50,0
Vendeurs en habillement et articles de sport	Non significatifs			
Vendeurs en produits de beauté, de luxe (hors biens culturels) et optique	377	1%	394	-4,3
Vendeurs non spécialisés	350	1%	385	-8,9
Total général	33 352	100%	33 373	-0,1
Tous métiers	1 122 838	-	1 148 543	-2,2

Source : INSEE, RP2016, traitements Emfor

Champ : ensemble des actifs en emploi au lieu de résidence

Précisions méthodologiques : Chaque année, les résultats du recensement de la population sont produits à partir des cinq enquêtes annuelles plus récentes. Une date de référence est fixée au 1er janvier de l'année médiane des 5 années d'enquête pour obtenir une meilleure robustesse des données. Ainsi, le RP 2016 prend en compte les données des recensements de 2014 à 2018.

Nomenclature : FAP (Familles professionnelles) et PCS (professions et Catégories socioprofessionnelles).

Outil de diagnostic, de prospective, d'évaluation, d'aide à la décision et d'information au service des décideurs publics sur les champs de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelle.

Emfor Bourgogne-Franche-Comté est financé dans le cadre du contrat de plan État-Région 2015-2020.

Emfor Bourgogne-Franche-Comté est membre du réseau national des CARIF-OREF.

Siège
Espace Lafayette
8 rue Alfred de Vigny
25000 **Besançon**
tél 03 81 25 52 25

Site de Dijon
Immeuble le Citadin
13 rue Auguste Frémiet
21000 **Dijon**
tél. 03 80 54 14 14

www.emfor-bfc.org
contact@emfor-bfc.org